

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **114 (1978)**

Heft 19

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

19

1172

Montreux, le 26 mai 1978

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans la Combe des Amburnex



Photo H. Clot

Les problèmes de l'ÉNERGIE vous intéressent !

Vous souhaitez :

- une information hebdomadaire sous la forme d'un bulletin
- une bibliographie et des films sur l'économie électrique
- des programmes de visites d'entreprises électriques...
- ... ainsi que toutes sortes de renseignements concernant ce débat essentiel

Adressez-vous à l'Office d'électricité de la Suisse romande

OFEL case postale 84, 1000 Lausanne 20. Tél. (021) 22 90 90

OLYMPUS

Microscopes modernes pour l'école

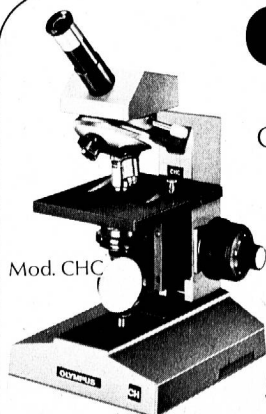
Grand choix de microscopes classiques et stéréoscopiques pour les élèves et pour les professeurs

Nous sommes en mesure d'offrir le microscope approprié à chaque budget et à chaque cas particulier

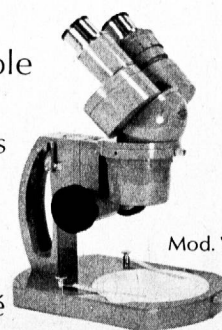
Demandez notre documentation!

Avantageux, livrables du stock Service prompt et soigné

Démonstration, références et documentation: représentation générale:
WEIDMANN + SOHN, dép. instruments de précision, 8702 Zollikon ZH, tél.: 01 65 51 06



Mod. CHC



Mod. VT-2

ENFIN EN SUISSE

les célèbres couleurs Aubert et Pillon.
(gouache, encre, feutre, etc). Rabais de
lancement 20%. Demandez notre cata-
logue

PAPETERIE **Savary**

1196 Gland -- Tél. 022/ 64 24 20



L'Histoire par les découpages

avec résumés historiques illustrés

Indiquez toujours votre profession pour profiter de nos prix «écoles»

Ketty & Alexandre

1041 St-Barthélemy

Histoire vivante

Lors de vos courses d'écoles,
prévoyez une étape passionnante au

CHATEAU DE LA SARRAZ

● splendides collections
de meubles du

XV^e au XIX^e siècle

● armes anciennes ● blasons

● porcelaines et objets de jadis

Entrée par élève Fr. 1.—

Visite commentée.

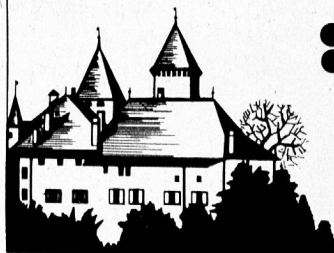
Ouverture : chaque jour

sauf lundi, de 9 h. à 12 h.

et de 14 h. à 18 h.

Renseignements :

tél. (021) 87 76 41.



Mt-Pèlerin

900 m.

à 10 min.

par le funiculaire

Les Pléiades

1400 m.

à 40 minutes

par automotrices

à crémaillère

Vevey

380 m.

2 buts de courses à ne pas manquer

Parc aux biches, champs de narcisses, promenades balisées, places de jeux, buffet-restaurant avec terrasse et local pour pique-niquer. Panorama grandiose. Demandez notre brochure avec vingt projets d'excursions pédestres de 75 à 270 minutes.

Renseignements dans toutes les gares et au (021) 51 29 22.

Saint-Cergue - La Barillette

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires

Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure

Télesiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou
60 12 13

Sommaire

Chronique du groupe de réflexion 499

DOCUMENTS

Pour une réelle rénovation
pédagogique contre une
coordination au rabais
Rapport intermédiaire CIRCE III 500

ENTRETIEN AVEC... 504

AU JARDIN DE LA CHANSON 505

DIVERS 506

SPR, OUI A LA LHR 507

GUILDE DE DOCUMENTATION
SPR - CATALOGUE 1978 509

PAGE DES MAÎTRESSES
ENFANTINES 515

DES LIVRES POUR LES JEUNES 517

LES LIVRES 519

DIVERS 522

BANDE DESSINÉE 523

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin corporatif (numéros pairs) :
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) :

Jean-Claude BADOUX, En Collon-
ges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Comité de rédaction (numéros im-
pairs) :

Lisette Badoux, chemin des Cèdres 9,
1004 Lausanne.

René Blind, 1411 Cronay.
Henri Porchet, 1166 Perroy.

Administration, abonnements et an-
nonces : IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Planches
22, tél. (021) 62 47 62. Chèques pos-
taux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :

Suisse Fr. 38.— ; étranger Fr. 48.—.

LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION

AIMEZ-VOUS GUY LUX ?

Une fois de plus, un rapport pédagogique m'apprend que les enseignants **MÉPRISENT** la télévision ; enfin, pas tous ; mais beaucoup d'entre eux.

Ce genre d'affirmation m'agace, comme tous les clichés. Car c'est un cliché que l'on va répétant depuis longtemps ; de rapport en conférence, de congrès en symposium, toute personne compétente (?) qui prend la parole ou la plume sur ce thème se croit obligée de céder au psittacisme : « Que voulez-vous qu'on y fasse ? les enseignants sont contre la TV ».

Je connais quelques enseignants : aucun d'entre eux ne se pose en contempteur des étranges lucarnes. Bien au contraire. Il est fréquent que mes collègues me demandent si j'ai vu telle ou telle émission, et ce que j'en ai pensé, ce que j'ai ressenti. Il est rarissime qu'un enseignant ne discute jamais TV avec ses élèves. J'en déduis que les maîtres dont je parle ici ont la TV chez eux, une TV qui n'est pas constamment muette.

Je connais, il est vrai, UN enseignant qui ne veut pas de TV chez lui. C'est son droit, et j'admire, en somme, ce non-conformisme. Cela vous a du caractère. Ce collègue n'est nullement un « détracteur de la télévision », pour reprendre la formule consacrée (encore un cliché). Simplement, il n'en veut pas. Mais il comprend parfaitement que les autres possèdent un récepteur ; et il admet que ce moyen de communication possède quelques vertus. Alors ? Bien sûr, statistiquement, le petit inventaire que je fais n'a pas grande valeur. Peut-être ne fréquenté-je, par le plus grand des hasards, ou en vertu du principe « qui se ressemble s'assemble », que des collègues férus d'images, des amis du tube (cathodique). Cela m'étonnerait cependant, d'autant plus que je n'ai JAMAIS entendu un instituteur exprimer du mépris pour le petit écran (« Distraction d'ilote, mon cher ! » avec la bouche en cul-de-poule).

Pourtant, le cliché a la vie dure. Si on le paraphrase, cela donne à peu près ceci : « Dans cette perspective, il est très illuminant (parbleu ! il s'agit d'images lumineuses) d'observer que les dénigreur de la TV, ceux qui ne dissimulent pas leur mépris de cet appareil et qui soutiennent ne pas souhaiter en disposer, se rencontrent très souvent parmi les enseignants. » A force d'entendre un cliché, on finit par le prendre en grippe, ou alors on le prend au sérieux. Et si c'était vrai ? Après tout, j'ai peut-être tort de m'élever systématiquement contre ce genre de critique. Si les enseignants n'aiment pas la boîte à images, on comprend que l'ex-TV scolaire ait attendu dix ans pour pondre la TV éducative.

Mais je doute encore du bien-fondé de l'affirmation ; il y a dix ans, passe encore... mais en 1978... j'exige des preuves, des chiffres, des graphiques, une enquête sociologique. En attendant, je persiste à croire qu'il ne s'agit que d'un cliché, que l'on « passe à son voisin ». C'est ainsi que se font les réputations. Il serait bon que les enseignants détruisent certaines légendes.

M. M.

POUR UNE RÉELLE RÉNOVATION PÉDAGOGIQUE CONTRE UNE COORDINATION AU RABAIS

Dans sa séance du 6 mai dernier, le CC/SPR s'est longuement penché sur le 3^e projet de rapport intermédiaire de CIRCE III, rapport qui doit être transmis prochainement à la Conférence des chefs de DIP.

Tant les membres du CC que les délégués SPR à CIRCE III ont décidé de refuser ce document. Ce refus se justifie par les arguments suivants :

— *Un écart considérable existe entre les intentions exprimées par les chefs de DIP à l'occasion de la conférence de presse du 28 janvier 1977 et ce que chacun peut lire dans le document reproduit ci-dessous. Cette conférence de presse mettait en évidence la volonté délibérée des autorités politiques de poursuivre une vraie coordination qui ne marque aucune rupture avec CIRCE I et CIRCE II.*

CIRCE I et II constituent une rénovation pédagogique fondamentale dépassant le simple compromis entre les programmes préexistants.

— *Le Congrès 1974 de Genève a adopté à la quasi-unanimité les thèses développées dans le rapport « Ecole : perspectives nouvelles » qui démontrent que la SPR ne peut en aucune façon se satisfaire d'une école qui perpétue des conceptions pédagogiques dépassées.*

— *Ce projet se trouve être en complète contradiction avec les options de principe définies par la SPR, options que voici : « coordonner l'ensemble des disciplines pour l'ensemble des élèves dans un souci de rénovation pédagogique » (cf. « Educateur » N° 34 du 4.11.1977).*

Rappelons que la SPR avait accepté le 1^{er} rapport de CIRCE III, rapport qui prévoyait que :

- *CIRCE III est fondamentalement acquise à la notion de coordination ;*
- *la rénovation pédagogique est irréversible ;*
- *les programmes instaurent une véritable coordination.*

Les termes « fondamental » et « irréversible » ont disparu dans le 3^e projet, la coordination n'est plus instaurée, mais amorcée. Ce qui dénote bien la volonté évidente de certains milieux de refuser toute coordination.

Le CC/SPR demande instamment que ce refus soit l'occasion d'une nouvelle réflexion d'une réelle coordination des degrés 7-8-9. Il attend que vous lui fassiez part de vos remarques.

Le comité central.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE CIRCE III

Préambule

En juin 1977, la Conférence intercantonale des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin a arrêté, à titre provisoire, le mandat et la composition de la Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement pour les degrés 7, 8 et 9 de la scolarité obligatoire (CIRCE III).

CIRCE III a commencé ses travaux en septembre 1977 ; conformément aux instructions reçues, elle a consacré quelques séances à l'analyse de la tâche confiée ; elle s'est notamment livrée à une réflexion

fondamentale sur les divers points du mandat et a défini les principes généraux qui devraient permettre de continuer les travaux de coordination aux degrés 7, 8 et 9 dans l'intérêt de tous les élèves de la Suisse romande, quels que soient leurs aptitudes et le type de formation choisi.

CIRCE III s'est arrêtée longuement au problème de l'enseignement de la mathématique au degré 7 dès l'année scolaire 1979/1980. Elle a pris connaissance des mesures d'urgence décidées par la Conférence intercantonale des chefs des départements de la Suisse romande et du Tessin en février 1978. Elle estime que la période de transition, indispensable pour

des raisons de calendrier, doit être limitée dans le temps. C'est pourquoi CIRCE III formulera, dans la partie de ce rapport traitant de la mathématique, des propositions susceptibles d'accélérer le rythme des travaux de la future sous-commission.

La première phase des travaux a permis l'établissement du présent rapport intermédiaire, que CIRCE III a définitivement adopté et qu'elle a l'honneur de soumettre à l'examen de la Conférence intercantonale des chefs des départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin.

Chapitre I

LA NOTION DE COORDINATION, ESSAI D'UNE DÉFINITION APPLICABLE AUX DEGRÉS 7, 8 ET 9

CIRCE III est acquise à la notion de coordination ; le principe de coordination, cependant, **ne peut être appliqué** aux degrés 7, 8 et 9 selon les critères — ceux d'unité notamment — utilisés pour les années 1 à 4 d'abord, 5 et 6 ensuite. CIRCE III devra en conséquence proposer des solutions quelquefois difficiles à élaborer, compte tenu des intérêts et des aptitudes dissemblables des élèves des classes terminales d'une part, et des structures existantes d'autre part.

Des circonstances historiques et des considérations pédagogiques justifient cette prise de position :

— CIRCE I et CIRCE II ont élaboré, à titre expérimental, des programmes d'enseignement pour les degrés 1 à 6, réunis dans un plan d'études progressivement introduit dans la Suisse romande tout entière. Les travaux entrepris ont permis de formuler des programmes de français, de mathématique, de connaissance de l'environnement (géographie, histoire, sciences naturelles), d'éducation artistique (activités créatrices manuelles, musique) et d'éducation physique ; l'écriture a fait l'objet d'un programme pour les degrés 1 à 4 et de recommandations méthodologiques pour les degrés 5 et 6. On signalera en outre l'éducation des perceptions, qui se rapporte plus particulièrement aux enfants entre 4 et 7 ans.

Une dynamique a été ainsi introduite dans les programmes scolaires ; CIRCE III demeure sensible à la nécessité de ménager une solution assurant la continuité lors de l'introduction de nouveaux programmes aux degrés 7, 8 et 9.

— Les travaux de CIRCE I et II entraînent une rénovation pédagogique de l'enseignement. Les options choisies dans le cadre du nouveau plan d'études romand des années 1 à 4, et confirmées

pour l'essentiel par CIRCE II, nécessitent une nouvelle définition des programmes 7, 8 et 9. Pour des raisons chronologiques, CIRCE III devra aborder en priorité le cas de la mathématique et celui du français.

CIRCE III estime donc justifié de continuer la réflexion et l'élaboration de programmes-cadres pour les degrés 7, 8 et 9. Elle répète cependant que la situation obligatoire ne peut être comparée à celle des degrés 1 à 4, voire 5 et 6 : il convient de définir avec précision l'étendue de la coordination en fonction de la situation spécifique des degrés et des voies de formation.

Si elle admet que tous les élèves sont concernés par le mouvement de rénovation pédagogique rappelé ci-dessus, elle est consciente de la nécessité de prendre en considération les développements divers, mais d'égale valeur, des enfants entre 12 et 15 ans ; elle tient à ménager pour chacun l'acquisition de connaissances, de savoir-faire propres à favoriser le développement harmonieux de la personnalité, tout en se réservant le droit de proposer des modalités d'application des nouveaux programmes différentes de celles retenues pour les degrés 1 à 6. Après avoir nettement affirmé que la coordination au niveau des classes terminales ne signifie pas l'uniformisation des programmes, CIRCE III admet les principes suivants :

— Les programmes-cadres pour les degrés 7, 8 et 9 contiendront des éléments de base, valables pour tous les élèves, qu'ils appartiennent au groupe possédant une intelligence plutôt orientée vers le concret ou à celui doté d'un certain pouvoir d'abstraction.

A partir de ces éléments, il conviendra de prévoir les adjonctions ou développements nécessaires à proposer plus particulièrement aux élèves :

— entrant dans la vie pratique sans acquérir immédiatement une formation professionnelle au sens de la loi fédérale du 20 septembre 1963 ;

— envisageant un apprentissage avec l'obtention en 2, 3 ou 4 ans d'un certificat fédéral de capacité (CFC) ;

— se destinant à une formation professionnelle supérieure ;

— continuant des études de type gymnasial.

— Les programmes prévus pour les catégories citées ci-dessus ne seront pas « étanches » les uns par rapport aux autres, ils rendront possibles, selon des méthodes de passage que les cantons restent libres d'organiser, les changements

d'orientation. Les programmes des différentes disciplines, avec leurs adjonctions ou leurs développements, ne doivent pas exclure le principe d'une perméabilité aussi grande que possible jusqu'au terme de la scolarité obligatoire. En affirmant ce principe, CIRCE III tient cependant à faire preuve de réalisme : la notion de perméabilité ne se définit en effet pas de la même manière si on l'envisage du point de vue de chaque discipline, prise pour elle-même, ou de celui de la voie de formation globalement considérée. Il sera vraisemblablement plus facile de ménager des possibilités de passage à des niveaux différents d'acquisition à l'intérieur de chaque branche que de traiter le même problème entre voies de formation différentes.

Ainsi, CIRCE III estime pouvoir élaborer des programmes-cadres qui amorcent une véritable coordination, tout en tenant compte des structures scolaires actuelles. Dans cet esprit, elle peut compléter de la façon suivante la notion de programme-cadre, lequel doit tendre à :

— définir — ou compléter par rapport à CIRCE II — les objectifs de la discipline en fonction de la fin de la scolarité obligatoire afin de garantir le développement optimal de tous les élèves. La fin de la scolarité obligatoire doit être considérée comme une ouverture possible sur toutes les formations ultérieures ;

— déterminer les aptitudes à développer, les comportements à favoriser et les savoir-faire à acquérir ;

— établir une liste de directions d'études qui ne soit en aucun cas un catalogue de notions et qui permette de sauvegarder pour le maître les options et les choix méthodologiques compatibles avec les objectifs ;

— éviter toute répartition contraignante par degré des objectifs, aptitudes, savoir-faire et directions d'études.

L'avancement des travaux d'élaboration des programmes-cadres permettra de définir alors si la coordination implique nécessairement la création de moyens d'enseignement communs à la Suisse romande ou si, au contraire, cette coordination de base peut se satisfaire d'ouvrages dont le choix resterait de la compétence des cantons.

Chapitre II

LES DISCIPLINES COORDONNÉES

CIRCE III énumère les disciplines qui font l'objet d'une coordination selon l'ordre d'urgence déterminé, notamment, par le calendrier retenu pour l'application des programmes romands :

1. La mathématique

CIRCE III expose préliminairement la situation actuelle de cet enseignement :

— le programme romand de mathématique a été introduit dans tous les cantons en 1973/1974 pour les classes de 1^{re} année ;

— quelques classes pilotes de 1^{re} année ont bénéficié du nouveau plan d'études en 1972/1973 déjà ;

— toutes les classes de 6^e de la Suisse romande de l'année 1978/1979 auront été formées selon le plan d'études romand adopté en 1972.

Les dispositions transitoires actuelles permettent aux différents cantons :

— d'expérimenter dans certaines classes de 7^e de l'année scolaire 1978/1979 un programme et des moyens d'enseignement provisoires ;

— d'appliquer dans toutes les classes de 7^e dès l'année scolaire 1979/1980 les programmes et les moyens d'enseignement provisoires — éventuellement modifiés — mis au point dès ce jour ;

étant entendu que les dispositions prises feront l'objet d'une concertation permanente avec la sous-commission de mathématique de CIRCE III et qu'elles ne se révéleront nullement contraignantes lors de l'élaboration du programme-cadre de mathématique.

CIRCE III a pris connaissance avec intérêt des travaux de la sous-commission présidée par M. J.-M. Kern, dont le mandat avait été défini par la Conférence des chefs de service de l'enseignement secondaire. Elle a été unanime à apprécier la qualité du travail effectué.

Considérant :

— l'état actuel de l'enseignement de la mathématique ;

— la tâche dont a été chargée COROME ;

— la volonté de limiter la période transitoire ;

— les rapports N^{os} 1 et 2 élaborés par la sous-commission présidée par M. J.-M. Kern.

CIRCE III définit comme suit les travaux futurs de la sous-commission de mathématique :

— Le programme-cadre des degrés 7, 8 et 9 correspondra aux critères énoncés au chapitre I du présent rapport.

— Les différentes formes d'intelligence rencontrées chez les élèves seront prises en compte ; elles obligent la sous-commission à définir, à partir d'éléments de base communs à tous, trois orientations :

- un programme destiné aux élèves candidats au CFC ou à ceux qui souhaitent débiter immédiatement dans la vie pratique ;
- un programme à orientation prégymnasiale, destiné aux élèves envisageant des études de type long ;
- un programme correspondant à un degré « moyen », lequel comprend des développements ou des adjonctions stimulant l'esprit de synthèse et le pouvoir d'abstraction. Ce programme concerne les élèves se dirigeant vers la formation professionnelle ou vers d'autres études, telles que formation paramédicale par exemple.

— La sous-commission pourra se limiter dans un premier temps à la coordination des savoir-faire. A ce titre, CIRCE III estime important que les 9 unités de programme figurant dans le rapport N° 1 soient complétées.

— Ce travail effectué, CIRCE III appréciera dans quelle mesure elle peut utilement proposer une coordination plus poussée.

— La sous-commission veillera également à élaborer une conception pédagogique de la mathématique pour les degrés 7, 8 et 9 qui tienne à la fois compte des acquis des élèves durant les six premières années de la scolarité obligatoire, et des exigences relevant des diverses formations postérieures à la 9^e année. Elle appréciera également l'évolution récente de l'enseignement de la mathématique, tant en Suisse qu'à l'étranger.

— La sous-commission tiendra compte du nombre d'heures réservées effectivement à l'enseignement de la mathématique, de telle façon que le programme-cadre puisse être appliqué dans le système scolaire actuel.

2. La langue maternelle

CIRCE III estime urgent de désigner une sous-commission de français, laquelle pourra assurer la continuité avec le programme des années 1 à 6, selon des modes à définir. A côté de la coordination verticale, il s'agira d'assurer également la coordination avec d'autres disciplines, notamment la langue II et les langues étrangères ; de même, il faudra veiller à ce que la langue maternelle apporte sa contribution, à côté des autres disciplines, à l'initiation des élèves aux différentes manifestations du monde culturel, telles, par exemple, le cinéma ou le théâtre.

3. La langue II

CIRCE III ne peut, pour l'instant, prendre position sur cet objet, le choix d'une méthodologie pour l'enseignement de l'allemand étant encore ouvert. Elle tient cependant à être associée, par l'in-

termédiaire de sa sous-commission, aux travaux qui présideront à la mise en place de cet enseignement, le succès de la coordination dépendant dans une large mesure des principes qui seront arrêtés.

* * *

CIRCE III rappelle qu'une coordination prioritaire dans le temps doit être réalisée pour les trois disciplines mentionnées en ce début de chapitre, soit la mathématique, le français et la langue II. Les domaines cités ci-dessous présentent un moindre degré d'urgence du point de vue de la coordination.

* * *

4. Histoire nationale et éducation civique

CIRCE III a pris connaissance des travaux effectués par la Commission romande d'éducation civique, présidée par M. M. Parvex (voir rapport du 25 novembre 1977).

Elle ne pourra se déterminer qu'au moment où la CDIP aura pris position sur le problème des disciplines de l'environnement pour les degrés 5 et 6. Elle tient cependant à souligner d'emblée combien la notion d'histoire nationale lui paraît restreinte. En effet, l'histoire nationale ne saurait constituer un tout en soi, mais elle doit être englobée dans l'histoire générale.

5. Autres disciplines

Deux tendances se font jour à CIRCE III :

— la première tend à considérer comme essentielle et prioritaire la coordination des disciplines pour lesquelles il faut assurer de toute évidence la continuité ;

— la seconde s'inscrit davantage dans la ligne de CIRCE I et II : elle estime respecter de façon plus évidente une certaine conception globale de l'enfant et de l'enseignement.

CIRCE III ne désire pas pour l'instant retenir l'une plutôt que l'autre de ces conceptions ; les résultats auxquels elle parviendra dans les domaines jugés urgents permettront vraisemblablement une appréciation plus réaliste.

Sous la rubrique **Autres disciplines**, CIRCE III a distingué :

5.1. Les matières qui ont fait l'objet d'une coordination aux degrés 1 à 6.

5.2. Les objets nouveaux qui apparaissent au plan d'études dès le degré 7.

5.1. Matières qui ont fait l'objet d'une coordination aux degrés 1 à 6

5.1.1. Education artistique, connaissance de l'environnement (plus particulièrement géographie et sciences)

CIRCE III estime que la coordination de ces disciplines, réalisée pour les degrés 1 à 6, peut si nécessaire se poursuivre aux degrés 7, 8 et 9. Certains cantons connaîtront en effet rapidement un problème de transition pour l'histoire, la géographie et les sciences, disciplines précédemment groupées sous l'appellation « connaissance de l'environnement », entre la 6^e et la 7^e année.

5.1.2. Education physique

CIRCE III n'estime pas nécessaire de considérer cette discipline au titre de la coordination, cette matière faisant l'objet de directives fédérales. Tout au plus pourrait-elle émettre des recommandations méthodologiques valables pour l'ensemble des cantons.

5.2. Objets nouveaux qui apparaissent au plan d'études dès le degré 7

CIRCE III se réserve le droit de se livrer à une étude comparative des différents plans d'études actuellement en vigueur aux degrés 7, 8 et 9 pour les diverses sections. Elle fera ultérieurement connaître ses déterminations quant au niveau d'introduction des disciplines qui ne font pas l'objet d'une coordination prioritaire et, le cas échéant, proposera des programmes-cadres.

Chapitre III

COMPOSITION DE LA COMMISSION PLÉNIÈRE ET DES SOUS-COMMISSIONS

CIRCE III admet le principe de la représentation de milieux non directement responsables de l'enseignement aux degrés 7, 8 et 9.

Elle estime cependant que les sous-commissions chargées de l'élaboration des programmes devront réunir essentiellement des praticiens ; le nombre des membres devra être limité à quatorze. Douze seront issus directement des degrés 7, 8 et 9, désignés conjointement par les départements et les associations professionnelles. A ces douze membres viendront s'ajouter deux personnes, choisies parmi les autres milieux représentés dans la commission plénière.

Les sous-commissions informeront régulièrement la commission plénière CIRCE III des options prises dans le cadre de leurs séances. Elles pourront faire appel à des experts. Elles prendront

soin de s'assurer que la définition des lignes directrices des programmes recueillent l'adhésion de CIRCE III. De son côté, CIRCE III se réserve le droit de formuler des directives complémentaires à l'intention des sous-commissions.

Chapitre IV

TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES DISCIPLINES

CIRCE III a dressé le tableau du temps consacré actuellement aux différentes disciplines. Elle estime que les sous-commissions doivent expressément prévoir des programmes-cadres élaborés en fonction du temps disponible dans chaque degré ou voie de formation.

En règle générale, les sous-commissions s'efforceront de formuler des programmes dont les éléments de base ne remettent pas en cause les dotations en heures de chaque discipline et, en conséquence, les structures scolaires.

Conclusions

Compte tenu des éléments figurant dans ce rapport intermédiaire, CIRCE III souhaite que la CDIP lui confie à titre définitif le mandat suivant :

Considérant :

— les travaux de coordination sur le plan suisse ;

— les travaux menés à chef par CIRCE, la nécessité d'assurer une harmonieuse transition entre les différents degrés de la scolarité obligatoire et les secteurs scolaires ou préprofessionnels vers lesquels les élèves se dirigeront ;

la Conférence intercantonale romande des chefs des départements de l'instruction publique décide la constitution d'une nouvelle commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement dont les tâches se rapportent aux degrés 7, 8 et 9 de l'enseignement obli-

gatoire. Le mandat de cette commission est le suivant :

1. Dans un premier temps

1.1. Définir la conception pédagogique qui déterminera l'élaboration du programme-cadre de mathématique pour les degrés 7, 8 et 9, afin d'assurer une nécessaire continuité avec les années 1 à 6 d'une part, et avec la scolarité post-obligatoire d'autre part.

1.2. Définir la conception pédagogique qui déterminera la recherche de programmes-cadres pour la langue maternelle, la langue II, l'histoire nationale et l'éducation civique.

1.3. Sur la base des travaux entrepris et des premiers résultats obtenus dans la coordination des disciplines mentionnées sous 1.1. et 1.2., définir la conception pédagogique qui déterminera la recherche de programmes-cadres pour la géographie, les sciences naturelles, disciplines précédemment groupées sous l'appellation « connaissance de l'environnement », et l'éducation artistique, qui ont fait l'objet d'une coordination aux degrés 1 à 6.

1.4. Déterminer le niveau d'introduction des différentes disciplines figurant au plan d'études de tous les cantons romands qui ne font pas l'objet d'une coordination prioritaire.

Cette première étude fera l'objet d'un rapport intermédiaire qui sera soumis à l'approbation de la Conférence romande des chefs des départements de l'instruction publique.

2. Dans un deuxième temps

2.1. Elaborer un programme-cadre correspondant aux options sous chiffre 1.2.

2.2. Proposer à la Commission romande des moyens d'enseignement les principales innovations méthodologiques propres à favoriser l'acquisition, l'adaptation et la création de moyens didacti-

ques exigés par les moyens d'enseignement ainsi définis.

2.3. Suggérer les mesures générales propres à favoriser le perfectionnement professionnel du corps enseignant.

3. Composition

3.1. La commission doit comprendre des représentants des institutions, organes et groupements suivants :

6 délégations départementales, comportant 2 délégués par canton, 3 pour Berne et Vaud.

6 délégués des associations professionnelles primaires.

6 délégués des associations du secondaire inférieur.

1 représentant des services de la formation professionnelle.

2 maîtres des écoles professionnelles.

1 maître de gymnase.

1 délégué des universités.

3 directeurs de l'enseignement professionnel et de métiers.

1 directeur d'écoles professionnelles commerciales.

1 directeur des écoles techniques supérieures.

1 directeur de gymnase.

1 directeur des écoles de commerce.

1 directeur des écoles normales.

2 délégués de la CROTCES.

1 délégué de CIRCE I + II.

en outre :

1 président indépendant des délégations cantonales.

1 délégué à la coordination romande primaire et secondaire.

et après l'étape préalable :

1 délégué de CIRCE III.

3.2. La présidence est assurée par une personne indépendante des délégations cantonales.

3.3. Le délégué à la coordination romande est membre de plein droit de CIRCE III.

3.4. Un fonctionnaire romand est chargé d'assurer la coordination des travaux.

Les chemins de fer MARTIGNY - CHÂTELARD et MARTIGNY - ORSIÈRES ainsi que le SERVICE AUTOMOBILE MO

vous proposent de nombreux buts pour promenades scolaires et circuits pédestres

Salvan - Les Marécottes - La Creusaz - Le Trétien - Gorges du Triège - Finhaut - Barrage d'Emosson - Châtelard-Giétroz - Funiculaire de Barberine - Train d'altitude et monorail - Chamonix - Mer de glace par le chemin de fer du

Montenvers - Verbier (liaison directe par télécabine dès Le Châble) - Fionnay - Mauvoisin - Champex - La Fouly - Ferret - Hospice du Grand-St-Bernard - Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand-St-Bernard.

Réductions pour les écoles.

Renseignements : Direction MC-MO, 1920 Martigny, tél. (026) 2 20 61.
Service auto MO, 1937 Orsières, tél. (026) 4 11 43.

Madeleine Julmy, assistante sociale

Quels éléments vous ont-ils poussée, vous une enseignante, à poursuivre des études pour devenir assistante sociale ?

Ce changement n'a pas été planifié à l'avance, il faut plutôt voir une suite de circonstances de vie qui m'ont amenée à enseigner à de jeunes enfants, puis à des adolescents, puis à former des étudiants et enfin à travailler avec des adultes.

A ce moment, il m'a paru indispensable de reprendre une formation d'assistante sociale pour travailler de façon moins empirique.

Puisque l'on est au stade de la formation, pourriez-vous nous décrire en quelques mots les études que nécessitent la profession d'assistante sociale ?

L'École d'études sociales à Lausanne offre pour les candidats de plusieurs cantons romands 2 types de formation.

a) La formation de base qui s'étend sur 3 ans avec l'enseignement et des stages en alternance.

b) La formation en emploi, ouverte aux candidats qui ont déjà une activité professionnelle à caractère social. Dans ce cas l'école fournit uniquement un apport théorique.

Les deux diplômes sont équivalents.

Les termes mêmes « d'assistante sociale » me paraissent, à moi, un peu secs, voire péjoratifs.

Ils me dérangent aussi parce qu'ils correspondent trop bien à une notion périmée d'assistance charitable et paternelle.

Mais il est difficile de trouver autre chose. Certaines institutions utilisent les termes de « conseiller social » ou « d'animateur social ». On n'a pas encore trouvé mieux.

En quoi consiste, en bref et d'une manière générale, le travail hebdomadaire d'une assistante sociale ?

Il me paraît difficile de répondre à cette question. Le métier d'assistante sociale contrairement au métier d'enseignante offre des possibilités de travail extrêmement diversifiées.

Cela va de l'application des lois sociales dans les bureaux d'assistance à la

prise en charge des drogués dans le cadre d'une équipe de travail pluridisciplinaire.

D'une manière générale, l'activité des assistantes sociales s'exerce en faveur de **groupes** de population spécifiques :

3^e âge, malades, infirmes, etc., ou par rapport à **l'ensemble** d'une population dans **un secteur délimité** : quartiers urbains, régions sous-développées, etc.

Le contact quasi quotidien avec des « gens à problèmes » n'est-il pas, au bout d'un certain temps, un peu démoralisant ?

Est-ce que les enseignantes ne travaillent pas quotidiennement, elles aussi, avec des enfants à problèmes. L'important, c'est de croire aux potentialités cachées de chaque individu. De ne pas compter uniquement les fautes de la dictée mais de relever aussi les mots justes.

A l'inverse, les contacts humains avec certaines familles sont-ils la source d'un enrichissement personnel ?

C'est ce qui rend le métier si attachant... Tout ce que l'on reçoit des autres.

Les assistantes sociales sont-elles toujours bien reçues chez leurs « clients » ; ces derniers ne les considèrent-ils pas souvent comme des intruses ?

Certaines assistantes sociales agissent par « mandat officiel » à la demande d'un juge de tribunal par exemple. Dans ce cas, elles ne sont pas forcément bien accueillies. Mais le plus souvent, ce sont les assistantes sociales qui répondent à une demande du « client ». Elles sont donc plutôt favorablement reçues. L'important est de ne pas se laisser manipuler... du moins pas trop.

Dans le contexte d'une société toujours plus inhumaine, il me semble que la profession d'assistante sociale est un métier d'avenir. Est-ce exact ?

Oui, le développement des villes rend nécessaire la création d'institutions sociales toujours plus nombreuses et plus spécialisées.

Tout ce qui est légèrement déviant dans notre société est trié, assumé, contrôlé

par des équipements collectifs pourvu d'assistantes sociales.

On ne peut s'empêcher pourtant d'espérer une évolution vers une société plus tolérante, une extension de la solidarité spontanée, un développement de l'action sociale à caractère préventif plutôt que curatif.

Est-ce possible de déterminer dans quelle(s) couche(s) sociale(s) l'on trouve le plus de personnes prises en charge ? Par ailleurs, le milieu urbain joue-t-il un rôle prépondérant comme catalyseur de problèmes sociaux ?

Il faudrait pouvoir répondre plus longuement à cette immense question ou plutôt à ces deux questions couplées.

Bien des philosophes ont montré que chaque classe sociale sécrète ses marginaux et que le développement urbain est à l'origine de nouveaux problèmes de société devant lesquels on reste désespéré, amer, sans solution.

En relation avec la seconde partie de la question précédente, le milieu campagnard ne reste-t-il pas un peu à l'écart de votre champ d'intervention ?

Certainement. A l'échelon du village la solidarité spontanée joue encore un très grand rôle. Il n'a pas été nécessaire de professionnaliser l'action sociale comme cela s'est passé dans les villes.

Vous avez été récemment nommée à la tête des œuvres sociales de la ville d'Yverdon, le comité de rédaction de l'« Educateur » se permet de vous féliciter pour cette brillante nomination.

Il est dans l'habitude, dans ce cas, de demander comment vous envisagez votre travail à ce poste.

C'est un poste qui a été créé par la commune d'Yverdon afin de développer et coordonner la politique sociale de la ville. En ce qui me concerne, je crois surtout que cette politique sera à faire non pas pour les gens mais avec les gens.

Comme je viens d'entrer en fonction, il m'est difficile de parler d'un travail nouveau. Les intentions sont toujours moins intéressantes que les faits.

Alors prenons rendez-vous pour dans un an si vous le voulez bien !

Propos recueillis par René Blind.

Au jardin de la chanson

par Bertrand Jayet

ÉMISSION DE RADIO ÉDUCATIVE DU MERCREDI 7 JUIN, 10 H. 30. DEUXIÈME PROGRAMME

A VOUS LA CHANSON !

LE CRAPAUD

PAROLES DE ROLAND VALADE

MUSIQUE DE FRANCIS LEMARQUE

- A 1. *Un crapaud allait en sautillant
En jouant de la flûte de Pan
Pan pan pan — Pan pan pan
Pour oublier ses tourments
Il souffrait de se trouver si laid*
- B *Et se demandait toujours pourquoi
Quoi quoi quoi — Quoi quoi quoi
On l'avait fait comme ça*
- C *Et depuis le pauvre n'osait pas
Avouer son amour à la grenouille (vouer = une syllabe)
Ouille ouille ouille — Ouille ouille ouille
Que ça fait mal un cœur lourd*
- D *Un cœur lourd d'amour
D'amour sans retour*
2. *Il avait en vain tout essayé
Pour fair' disparaître ses boutons
Ton ton ton — Ton ton ton
Et pour perdre son bedon
Mais comme il croyait en son destin
Il dit pourquoi se décourager
Ger ger ger — J'ai j'ai j'ai
J'ai quand même des qualités
Et certain qu'aujourd'hui ou demain
La chanc' viendrait au-devant de lui*
- CODA
3. *Oui oui oui — C'est la vie
Il sentit son cœur moins lourd
Persuadé qu'un jour (sua = une syllabe)
On l'aim'rait d'amour*
4. *Mais soudain surgissant d'un buisson
La grenouill' traquée par un héron
Ron ron ron — Ron ron ron
Lui demanda protection
Le crapaud faisant face à l'oiseau
Se gonfla tant qu'il devint si laid
Laid laid laid — Qu'affolé
Le héron s'est envolé
Est-c' de peur ou d'amour que le cœur
De la grenouille a battu si fort
Le danger — Fort fort fort
Avait réuni leur sort
Un sort plein d'amour
Et de joies autour*
5. *Tous les deux partir'nt en sautillant
Lui jouant sur sa flûte de Pan
Pan pan pan — Pan pan pan
Et plongèr'nt dans un étang
En laissant sur l'eau comme deux anneaux
En laissant sur l'eau comme deux anneaux*

(Publié avec l'aimable autorisation des Productions Francis Lemarque, Paris.)

N. B. : Francis Lemarque anime lui-même la présente émission.

Emissions « A vous la Chanson ! » consacrées à Francis Lemarque :

1. **Ma Douce Vallée** (10-13 ans) D 29-30.
2. **Quand un Soldat** (13-16 ans) D 35-36.
3. Récréation avec Francis Lemarque (voir le présent dossier).

Discographie :

« Francis Lemarque chante les contes de la montagne pour les enfants de la plaine. »

Productions Lemarque 526.001 Distribution : Disques-Office, Fribourg.

Partition :

Francis Lemarque offre **gracieusement** et à titre exceptionnel la partition (ligne mélodique, accords de guitare, paroles, **accompagnement de piano**) de sa chanson « **Le Crapaud** ». Qu'il en soit remercié.

Pour la recevoir, vous pouvez écrire à Bertrand Jayet, Liaudoz 36, 1009 **Pully**, en joignant à votre envoi une enveloppe-réponse dûment remplie et affranchie.

Divers

Création d'un « groupe de travail romand cinéma et communications sociales »

A la suite de la dissolution, début 1977, du secrétariat national de la Communauté suisse de travail jeunesse et mass media (AJM), la question s'est posée de savoir comment l'on pourrait garder le contact avec tous les groupements et personnes intéressés en Suisse romande par l'éducation — surtout extrascolaire — réalisée au moyen des divers media, notamment le cinéma.

Sous l'impulsion du directeur de l'Office protestant du cinéma, M. Maurice Terrail, pasteur, et du secrétaire romand Pro Juventute/FSEA de Lausanne, M. Bernard Vaney, membre du comité AJM, s'est créé à fin 1977 un « Groupe de travail romand cinéma et communications sociales ». Il se propose de reprendre à son compte une partie des activités d'AJM, spécialement l'organisation coordonnée de visionnements régionaux des

nouveaux films 16 mm. destinés à différents publics. Font partie de ce groupe, outre les institutions citées ci-dessus : l'Office catholique du cinéma, le Cinéma scolaire et populaire suisse à Berne, l'Association « Communication communautaire », Film-Pool Romandie et d'autres distributeurs de films, les représentants des Départements cantonaux de l'instruction publique et les UCJG.

Une information sera envoyée en temps utile à tous les membres romands AJM, ainsi qu'aux personnes et organisations intéressées à participer à ces visionnements. Ces derniers auront lieu à Fribourg, Neuchâtel, Martigny, Genève et Lausanne durant l'automne 1978.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat romand de Pro Juventute, Galeries St-François B, 1003 Lausanne, tél. (021) 23 50 91.



**VAUDOISE
ASSURANCES**

Mutuelle Vaudoise + Vaudoise Vie

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût

**corbaz sa
montreux**

Ja zum HFG

Oui à la LHR

**Schweizerischer Lehrerverein
Société pédagogique de la Suisse romande
Verein Schweizerischer Gymnasiallehrer**

**SLV
SPR
VSG**

Ja zum HFG

Oui à la LHR

Aufruf an die gesamte Schweizer Lehrerschaft

**Zur Volksabstimmung vom 28. Mai 1978 über
das Bundesgesetz über die Förderung der
Hochschulen und die Forschung (HFG)**

**Des réponses aux arguments avancés par les
adversaires de la loi sur l'aide aux Hautes
Ecoles et la Recherche (LHR)**

Liebe Kolleginnen und Kollegen,

das HFG, das die eidgenössischen Räte am 7. Oktober 1977 beschlossen haben, soll Bund und Kantone gemeinsam dafür sorgen lassen, dass auch in Zukunft unsere Hochschulen und die Forschung mit den nötigen finanziellen Mitteln sinnvoll und koordiniert versorgt werden und dass der freie Zugang zu den Hochschulen gewährleistet bleibe.

Kurz vor Weihnachten 1977 ist das von Gewerbetreibenden um Nationalrat Fischer ergriffene Referendum gegen das Hochschulförderungs- und Forschungsgesetz (HFG) zustande gekommen. Anfang Februar 1978 legte der Bundesrat das Abstimmungsdatum auf das letzte Maiwochenende fest. In einer eher bildungsfeindlichen Stimmung und in einer Zeit grosser wirtschaftlicher und finanzieller Probleme gilt es, etwas für die Hochschulen und damit für die Zukunft unseres Landes zu tun.

Die Gegner des Gesetzes begründen ihre Haltung

a) *finanzpolitisch*

- die Bundessubventionen für Hochschulen und Forschung würden unermesslich steigen

WIR SAGEN: Gerade dies will das HFG verhindern.

b) *bildungspolitisch*

- die Engpässe an den Hochschulen seien vorübergehend (Pillenknick)

BEDENKEN SIE: eine ganze Reihe von Jahrgängen hat Anrecht auf unverminderte Bildungschancen. Der überlastete Betrieb in Vorlesungen und Seminarübungen erfordert in jedem Fall (früher selbstverständliche) günstigere Verhältnisse.

- man produziere einen Akademikerüberfluss und einen Mangel an Berufsleuten anderer Bildung

GEGENARGUMENT: Die Zeiten, die man auf Wartelisten oder in Wartezimmern mancher Akademiker verbringt, und die vielen Lehr- und Arbeitsstellen suchenden Jugendlichen strafen diese Aussage Lüge!

c) *staatspolitisch*

- man führe trotz der Ablehnung des Bildungsartikels durch das Volk ein «Recht auf Hochschulbildung» ein

Wenn die Anstellungsaussichten für Akademiker ungünstig sind, ergibt sich eine Selbstregulierung!

Prolétariat universitaire

1. *La formation des étudiants coûte très cher. C'est de l'argent gaspillé si ces mêmes personnes ne peuvent trouver plus tard un travail parce qu'il y a trop de gens qualifiés.*

Le recyclage d'une personne qualifiée coûte moins cher que la formation d'une personne non qualifiée. Ce phénomène est connu depuis longtemps chez les travailleurs; ainsi des métiers vont totalement disparaître et les travailleurs devront être recyclés.

2. *Avec la nouvelle loi nous risquons fortement de créer un prolétariat universitaire.*

Cela est peut-être vrai pour certaines branches pendant un certain temps. Mais, d'une autre part, il est très difficile de faire des pronostics et d'autre part, l'expérience démontre que les tensions sur le marché du travail se sont toujours résorbées. Il est incontestable qu'une société toujours plus technique a toujours plus besoin de gens qualifiés. En Suisse romande, chaque canton (sauf le Valais) possède sa propre université. On y forme proportionnellement déjà beaucoup plus d'universitaires qu'en Suisse alémanique, sans que l'on ait à ce jour constaté la formation d'un prolétariat d'étudiants.

Qualité de la formation

3. *Les étudiants sont mieux traités que les apprentis.*

Le nombre des apprentis augmente constamment. Il faut remarquer que les étudiants et les apprentis doivent recevoir les uns et les autres la meilleure formation possible. Du reste, les étudiants qui n'auront pas accès à l'université ne pourront que prendre les places aux apprentis.

4. *On doit veiller à une meilleure formation des apprentis et non des universitaires.*

Les uns et les autres doivent recevoir la meilleure formation possible. Combien d'universitaires enseignent-ils dans les écoles, dans les écoles professionnelles et les instituts d'enseignement supérieur! A mauvaise formation des enseignants mauvaise formation des écoliers et apprentis.

5. *Les opposants à la LHR veulent justement une meilleure formation à tous les niveaux.*

Ce fait est douteux. Les membres de la Chambre des Arts et Métiers n'ont que rarement promu une meilleure formation pour les apprentis et les ouvriers. On pourrait considérer cet argument comme pure tactique. La dernière loi sur la formation professionnelle en est la triste preuve!

6. *Aujourd'hui plus personne ne parle de 10 millions de Suisses en l'an 2000. Aussi faut-il redimensionner les universités.*

Le nombre croissant des étudiants n'est pas seulement pronostique.

Studenten an Universitäten¹
in % der 20- bis 24jährigen Bevölkerung

| | 1970 | 1974 |
|----------------|------|------|
| Schweiz | 5,2 | 6,2 |
| Österreich | 6,7 | 8,7 |
| Bundesrepublik | 8,4 | 10,2 |

¹ In allen Ländern ohne Höhere Lehranstalten und Fachhochschulen

Quelle: OECD-Bericht 1975, Band 1, Bundesministerium für Wissenschaft und Forschung, Wien 1975

BILDUNG: UNSER KAPITAL

FORSCHUNG: UNSER ROHSTOFF

Spenden für den Abstimmungskampf benötigt das überparteiliche Aktionskomitee für die Förderung der Hochschulen und der Forschung in Bern. PC 30-11 442. Engagieren Sie sich! Danke!

Comité d'action pour l'encouragement des Hautes Ecoles et de la Recherche: CP 30-11442

– man schränke die Hoheitsrechte der Kantone im Hochschulwesen ein

TATSACHE IST: Das HFG will die Arbeit an den Hochschulen und in der Forschung besser koordinieren und dem Bund und den Nichthochschulkantonen ein beschränktes Mitspracherecht in einem Bereich von gesamtschweizerischer Bedeutung einräumen.

– man beschneide die Volksrechte

DAS PARLAMENT ÜBT VOLKSRECHTE AUS: Das neue HFG unterstellt die Subventionsbeschlüsse der Bundesversammlung für Hochschulen und Forschung wie alle andern Subventionsbeschlüsse nicht mehr dem Referendum.

Jedes kurzfristige Planen ist verfehlt:

Ohne zusätzliche und gemeinsame, finanzielle *und* politische Anstrengungen von Bund und allen Kantonen sind der *freie* Zugang zu den Hochschulen und die *notwendige Entwicklung* der für unser Land lebenswichtigen Forschung in hohem Masse gefährdet. Forschung ist unser einziger unerschöpflicher Rohstoff. Ihn gilt es fruchtbar einzusetzen. So kann die Wettbewerbsfähigkeit der schweizerischen Wirtschaft langfristig erhalten und unser Wohlstand und die soziale Sicherheit weiter ausgebaut werden. *Schulisch* hätte ein Numerus clausus – auch wenn er nur für gewisse Studienrichtungen eingeführt würde – schwere Folgen für das Gymnasium *und* alle Schulen der obligatorischen Schulzeit, indem die Noten als Mittel der *negativen* Selektion noch wichtiger würden, als sie es heute schon sind, und zwar *nicht erst* an der Matura, sondern schon *beim Eintritt* ins Gymnasium – was nicht ohne *Folgen auf die vorbereitenden Schulen* bleiben kann.

Maturanden, die keinen Studienplatz erhalten, verdrängen Absolventen anderer Schulen aus den Berufslehrstellen und Arbeitsplätzen; und dies trifft jene am schwersten, die ohnehin schon beruflich und sozial benachteiligt sind, die Mädchen (auf allen Stufen und in allen Bereichen) und die Schwächsten, die Absolventen der Hilfs- und Sonderschulen, der Abschlussklassen usw.

Die Vorstände von SLV, SPR und VSG sind überzeugt, dass das HFG schul- und bildungspolitisch dringend notwendig ist. Sie empfehlen ihren Mitgliedern ein

Ja zum HFG

Oui à la LHR

cable mais il est connu, vu le nombre des gymnasiens. Nos universités ne peuvent déjà plus accomplir leurs tâches avec les moyens actuels dont ils disposent.

7. *Nous avons suffisamment d'étudiants.*

En vérité, la Suisse a proportionnellement nettement moins d'universitaires formés que d'autres pays industrialisés. Nous n'avons pas de matière première ni accès à la mer. Devons-nous encore négliger la formation et par là hypothéquer à long terme nos chances d'exportation?

8. *On pourrait faire une meilleure utilisation des capacités actuelles des universités.*

On doit à ce jour déjà organiser des travaux de groupe comprenant plus de cent personnes. Certains cours doivent même être transmis de salle en salle par vidéo pour cause d'exiguïté des locaux. Les capacités des universités sont déjà dépassées. Le corps enseignant est surchargé, le corps intermédiaire est insuffisant.

9. *On pourrait également restreindre le nombre ou la grandeur des gymnases. Nous en avons trop et ils sont trop grands.*

La régionalisation des gymnases a précisément permis aux enfants des classes moyennes ou inférieures d'accéder de plus en plus à la maturité et d'améliorer ainsi leur situation. Voulons-nous à nouveau retirer cette chance à nos enfants?

Fédéralisme / bailli scolaire

10. *La nouvelle loi est un succédané bon marché du défunt article sur la formation.*

Par la LHR, la Confédération attribue même des compétences aux cantons. Les écoles polytechniques sont comprises dans la coordination.

11. *La nouvelle loi d'aide aux universités nous impose le bailli scolaire, que le peuple suisse a déjà rejeté au début de ce siècle. La souveraineté scolaire cantonale et le fédéralisme scolaire suisse doivent être maintenus.*

La nouvelle loi renforce justement le fédéralisme scolaire. En effet, les cantons non universitaires, en participant à la conférence gouvernementale, pourront exercer une influence sur la politique universitaire. De plus, les hautes écoles fédérales EPFZ et EPUL seront à l'avenir également soumises à la coordination cantonale.

12. *Les cantons non universitaires doivent payer plus. Sans pression ils ne le feront de toute façon pas.*

Même si la LHR est acceptée, les cantons non universitaires devront déboursier de l'argent. La Conférence suisse des Directeurs de l'Instruction publique, regroupant tous les cantons, est depuis longtemps d'accord que les cantons non universitaires devront à l'avenir contribuer à financer les universités.

Mais le numerus clausus (NC) ne peut être évité qu'avec l'aide de la Confédération et la coordination. Si le NC est introduit, les étudiants de certains cantons seulement en feront les frais. Certains confédérés doivent-ils avoir plus de droits que les autres? Le fédéralisme suisse ne signifie-t-il pas solidarité confédérale?

Recherche

13. *La recherche coûte beaucoup trop cher.*

Une bonne partie des subventions octroyées à la recherche n'est pas destinée aux universités mais investie dans les stations d'essai et de recherche agricoles. L'état actuel de notre agriculture, mondialement réputée, n'aurait jamais pu être atteint sans la recherche.

14. *Avec la nouvelle loi, d'autres millions vont être encore gaspillés dans la recherche.*

L'ancienne loi déjà réglait la répartition exacte des crédits affectés à la recherche. Selon la nouvelle loi il appartiendra aux Chambres fédérales de réduire les demandes de crédits injustifiés.

Suite en page 513

GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR CATALOGUE 1978

Ch. des Allinges 2 - 1006 LAUSANNE - Tél. (021) 27 96 27 ☎

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.
3. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
4. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.
5. Des modifications de prix peuvent avoir lieu lors de rééditions.
6. Les numéros suivis d'un astérisque sont livrables jusqu'à épuisement du stock. Ils ne seront pas réédités.

COMMISSION PERMANENTE DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

Président : André Maeder, Lausanne.

Administrateur : Roland Mercier, Montblésson.

Caissier : André Rochat, Premier.

Membres : Maurice Barraud, Les Convers-Renan ; Jean-Pierre Renevey, Murist ; Vincent Dussex, Sion ; Paul Nicod, Lausanne ; Yvonne Rollier, Neuchâtel ; Evelyne Crausaz, Onex.

LANGUE FRANÇAISE

138. Jeux de lecture : 1^{re} partie de Mon Premier Livre (écriture vaudoise), 5 fr.
139. Jeux de lecture : 2^e partie de Mon Premier Livre (caractères d'imprimerie), 9 fr.
160. Petites histoires illustrées, 12 fiches 40/17 cm, dessins de J. Perrenoud, 5 fr.
168. M. Nicoulin, Joie de lire, 10 fr.
184. M.-L. Maggi, Brins d'herbe, 76 poèmes pour les petits, 6 fr.
221. Vio Martin, Les Poéchantines, 75 poèmes pour enfants de 7 à 12 ans, 6 fr.
260. I. Jaccard, Le Bois charmant, histoires à raconter aux enfants, 7 fr. 50.

Elocution et rédaction

Redacta, élocution et rédaction à partir d'une anecdote en 4 images ; 3^e à 6^e année, 30 feuillets par bloc ; éd. Matex.

247. H. Rochat, Le petit dénicheur, dessins d'A. Paul, 4 fr. 50.
248. H. Rochat, La fusée, 4 fr. 50.
249. H. Rochat, La poupée, dessins d'A. Paul, 4 fr. 50.
250. Arrivée tardive en classe, 4 fr. 50.
251. Pierrot et le chien, 4 fr. 50.
252. Feu vert, 4 fr. 50.
253. Fido, Mouchette et les oiseaux, 4 fr. 50.
254. Pique-nique ! 4 fr. 50.
175. A. Chabloz, Un peu de stylistique (dès 12 ans) 25 f., 3 fr. 50.

Lecture et poésie

74. Falconnier - Meylan - Reymond, 32 fiches de lecture (analyse de texte) sur des textes du manuel vaudois (3^e à 5^e), 2 fr. 50.
50. Analyse de textes, 2 fr. 50.
77. J.-P. Rochat, 10 études de textes (dès 12 ans), 2 fr. 50.
158. M. Nicoulin, H. Devain, Sous le toit du poète, 300 poèmes choisis, édition sur papier bible, 25 fr.
171. G. Falconnier, Histoires sous la main, fiches de lecture (dès 9 à 11 ans), 2 fr. 50.
- 216.* M. Nicoulin, Maurice Carême, poète de la joie, 150 poèmes, 15 fr.
264. M. Nicoulin, Joie de dire, 43 poèmes et textes, 3 fr. 60.
267. Ed. Pierrot S.A., Mon Ami Pierrot, 5 fascicules pour élèves débutants étrangers, italien-français, 5 fr.
268. Idem, espagnol-français, 5 fr.

Vocabulaire

92. M. Nicoulin, Livret de vocabulaire : répartition des mots de Pirene en 52 centres d'intérêt, 3 fr.
150. Com. ens. gen., Vocabulaire : animaux, 43 fiches-questions, 3 fr. 50.
151. Com. ens. gen., Vocabulaire : animaux, 43 fiches-réponses, 3 fr. 50.
292. L. Massarenti, Exercices de vocabulaire II (dès 12 ans), suite du volume I, actuellement épuisé, 14 fr.
256. Librairie de l'Etat, Vocabulaire, 4^e année (120 fiches), 5 fr.
257. Berne, Solutionnaire, 5 fr.

Grammaire et orthographe

48. Com. des maîtres sup. vaudois, Memento grammatical et carnet d'orthographe, 3 fr.
60. G. Gallay, Exercices de grammaire, 3 fr.
78. M. Nicoulin, Petit fichier du participe passé conjugué avec avoir (6^e-7^e année), 4 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 2 fr.
- 140.* UGI Dames, Grammaire (2^e à 4^e année) ; 38 feuillets, 4 fr.
163. M. Nicoulin, Même, quelque, tout, 4 fr.
182. A. Maeder, L'accord de l'adj. qual. (3^e-4^e année), 6 fr. 50.
68. UIG Dames, Dictées pour les petits, 2 fr. 50.
102. Chabloz-Vulliemin, 184 fiches d'orthographe (3^e à 8^e année), 12 fr.
- 104.* 24 feuillets d'exercices d'orthographe (3^e à 7^e année), 2 fr.
141. A. Chardonnens, 12 dictées préparées (dès 11 ans), 2 fr. 50.

265. M. Nicoulin, 200 dictées (9-11 ans), 7 fr.
 161. Reichenbach-Nicoulin, 200 dictées (11-12 ans), 6 fr.
 162. Reichenbach-Nicoulin, 200 dictées (12-13 ans), 6 fr.
 75. M. Nicoulin, 200 dictées (8e-9e année), 6 fr.
 85. A. Chabloz, 30 dictées préparées, 3 fr.
 87. M. Nicoulin, Livret d'orthographe et de grammaire (12-15 ans), 4 fr. 50.
 286. M. Nicoulin, Tableau de conjugaison, 4 fr.

MATHÉMATIQUES

Pour les petits

- 89.* L. Pauli, Calcul : les deux premières dizaines, 3 fr.
 99. L. Biollaz, Calcul (1^{re} année) 29 fiches, 2 fr. 50.
 99.* L. Biollaz, Problèmes (1^{re} année) 30 fiches, 2 fr. 50.
 99. L. Biollaz, Calcul (2^e année) 33 fiches, 2 fr. 50.
 154. 56 fiches de calcul (2^e année), 3 fr.
 159. Fiches de problèmes (2^e année), 2 fr. 50.
 203. Balaban-Chabloz, Le calcul mental réfléchi (1^{re} année), 2 fr. 50.
 204. Balaban-Chabloz, Le calcul mental réfléchi (2^e année), 2 fr. 50.
 205. Balaban-Chabloz, Le calcul mental réfléchi (3^e année), 2 fr. 50.
 206. M. L. Mantilleri, Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle : Mathématiques, 4 fr.
 143.* 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 3 fr.

Pratique du calcul K. Raets

240. K. Raets, Carnet 0 (préscolaire), pièce : 2 fr. 30
 241. Carnet 1 (1^{re} année), 3 fr. 30.
 242. Carnet 2 (2^e année), 3 fr. 70.
 243. Carnet 3 (3^e année), 4 fr. 30.
 244. Carnet 4 (4^e année), 5 fr.
 245. Carnet 5 (5^e année), 5 fr. 30.
 246. Carnet 6 (6^e année), 5 fr. 30.
 Solutionnaire N° 3, 15 fr.
 Solutionnaire N° 4, 15 fr.
 Solutionnaire N° 5, 15 fr.
 Solutionnaire N° 6, 15 fr.

Calcul mental rapide par J.-J. Dessoulavy

Carnets auto-correctifs à feuillets détachables, dès 9 ans.

191. Carnet 1, 4 fr. 50.
 192. Carnet 2, 4 fr. 50.
 193. Carnet 3, 4 fr. 50.
 194. Carnet 4, 4 fr. 50.
 195. Carnet 5, 4 fr. 50.
 196. Notice d'emploi, 1 fr.

Arithmétique de 9 à 11 ans

91. L. Biollaz, Les 4 opérations : 139 fiches progressives, 8 fr.
 94. L. Biollaz, Les 4 opérations : réponses, 4 fr.
 117. G. Falconnier, Problèmes graphiques, 3 fr. 50.
 118. G. Falconnier, Pas à pas : 30 fiches de problèmes, progressives, 2 fr. 50.
 142.* V. Lyon, Problèmes pour élèves avancés (10-12 ans), 2 fr.
 153. G. Falconnier, Attention ! réfléchir : 32 fiches de problèmes, 3 fr. 50.
 207. J.-J. Dessoulavy, Jeu de familles polybases, 6 fr.

Arithmétique de 12 à 15 ans

31. Roorda, Choix de problèmes pour grands élèves, 2 fr. 50.
 58.* M. Nicoulin, Procédés de calcul et problèmes amusants, 2 fr. 50.
 88. Perret et Oberli, Carnet de calcul mental, 2 fr. 50.
 101. Béguin, 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires, 8 fr. 50.
 181. Guenot-Nicoulin, Vitraux des surfaces : carnet de références individuel et fiches d'exercices, 6 fr.
 Fiches d'exercices seules, 3 fr. 50.
 166. Addor - Bernet - Flückiger - Isler, Mathématique actuelle, 3 fr. 50.

MOTS CROISÉS

115. R. Bouquet, La Suisse en mots croisés, 25 grilles, 3 fr.
 116. S. Jeanprêtre, Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles, 3 fr.
 145. R. Bouquet, Mots croisés : capitales d'Europe et géographie mondiale, 3 fr.
 230. R. Bouquet, La chasse aux mots croisés, 4 fr. 50.

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes, 2 fr. 50.
 19. D. Jeanguenin, Images du passé (textes pour l'initiation à l'histoire), 2 fr. 50.
 21. J. Ziegenhagen, Des cavernes aux cathédrales : 16 fiches de dessins, 3 fr.
 27. Au temps des cavernes : 16 fiches de dessins, 3 fr.
 35. H. Hagin, La vie au Moyen Age, 2 fr. 50.
 36. G. Falconnier, Au temps des lacustres, 2 fr. 50.

- 42.* G. Falconnier, De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation), 2 fr. 50.
 54. G. Falconnier, Les Helvètes : 10 fiches de dessins, 3 fr.
 71. Beney - Cornaz - Duperrex - Savary, Châteaux vaudois, 3 fr. 50.
 108. Beney - Cornaz - Savary, L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age : 40 fiches, 3 fr. 50.
 200. J.-P. Duperrex, La Chartreuse de la Valsainte : brochure de documentation, 19 fiches d'observation, 18 clichés noir-blanc, 3 dioramas, 16 fr.
 148. G. Falconnier, Croquis d'histoire suisse : 40 fiches de dessins, 3 fr. 50.
 82. Beney - Cornaz - Duperrex - Savary, Service étranger : 24 fiches, 2 fr. 50.
 169. E. Buxcel, Les droits de l'homme : 25 fiches, 2 fr.
 144. S. Jeanprêtre, Mots croisés d'histoire (15 sur l'histoire suisse et 5 sur l'histoire générale), 2 fr. 50.
 73.* A. Chabloz, Memento d'instruction civique, 2 fr. 50.
 170. E. Buxcel, Le XIX^e siècle - La Révolution industrielle, 30 fiches, 3 fr. 50.

SCIENCES

55. V. Sutter, Pour mieux connaître les animaux (avec 10 dessins de Keller), 5 fr.
 25. M. Barbey, Le cordonnier, centre d'intérêt, 3 fr.
 83. M. Nicoulin, Le cheval, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 90. J.-L. Cornaz, La pluie, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 180. R. Barmaverain, La montagne, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 183. S. Volet, Le boulanger, centre d'intérêt, 3 fr. 50.
 261. S. Volet, Tous actifs : 8 enquêtes avec les petits, 7 fr.
 262. G. Comby, Textiles et métaux, 8 fr.

DIVERS

- 152.* Allemand, 36 fiches de thèmes et versions, 3 fr.
 59. Genton-Guidoux, Pour classer la documentation, 2 fr. 50.
 263. Société Jeunesse et Economie, L'Economie, c'est notre vie (pour les classes terminales et les apprentis), 12 fr., par 10 ex. 11 fr.
 287. G. Darbre, Nutrition et santé, 10 fr.

CHANTONS ENSEMBLE

186. J. Gauthey, musique, L. Bron, textes, Chante-Musette, 23 chansons pour les petits (5 à 7 ans), 6 fr. 50.
 172. J. Devain, L'heure adorable : 10 Noëls 2/3 voix, 7 fr.
 213. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, A) Noël, 11 chansons, 4 fr. 50.
 B) Cœur en fête, 10 chansons, Les 21 chansons, 5 fr.
 269. P. Romascano, A la maraude aux chansons, 23 chansons pour les tout-petits, 4 fr. 50.
 288. B. Jayet - R. Falquet, A vous la chanson, 1 disque 30 cm/8 chansons, 20 fr.

GÉOGRAPHIE

39. Flück, Le canton de Bâle, 2 fr. 50.
 43. Pyramides, déserts, oasis, 2 fr. 50.
 70. Géographie universelle (réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud), 3 fr. 50.
 81. Lectures géographiques (24 fiches-questionnaires en rapport avec les textes du manuel « La Suisse » d'H. Rebeaud, 2 fr. 50.)
 137. B. Beauverd, La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 ex.), 7 fr.
 284. G. Falconnier - J.-L. Cornaz, La Suisse en relief : 21 croquis panoramiques et 17 maquettes, 9 fr.
 285. Oskar Bär, Géographie de la Suisse, adapt. française P.-A. Goy - G. Mariéthoz (Ed. Delta), 22 fr.

Fiches de l'UIG

72. Maisons suisses, 2 fr. 50.
 109. Suisse, généralités (11), 2 fr. 50.
 110. Jura (17), 3 fr.
 111. Plateau (22), 3 fr.
 112. Alpes (21), 3 fr.
 156. Suisse : croquis panoramiques (16), 3 fr.
 167. La France (22), 3 fr.

Editions Delplast

300. Relief de la Suisse, éch. 1 : 750 000, 52 × 35 cm., 3 fr. 20.
 301. Carte de la Suisse, éch. 1 : 750 000, pour travailler avec le relief, 2 fr. 40.
 302. Relief du massif du Gothard, éch. 1 : 200 000, limites : Meiringen, Gurtellen, Disentis, Bodio, Fiesch, 2 fr. 70.
 303. Le glacier, 17 × 32 cm., hauteur 7 cm., névés, rymaie, moraines, glacier suspendu, etc., 2 fr. 30.
 304. Le torrent, 17 × 32 cm., hauteur 7 cm., bassin de réception, ravin, cône de déjection, etc., 2 fr. 30.
 305. Le Jura, les méandres, la capture ; formes et phénomènes s'y rapportant, 2 reliefs et 1 livret, 3 fr. 20.
 306. L'Electro-Géo. Boîte de construction pour jeu électrique avec relief de la Suisse, carte, matériel de montage et notice explicative, 20 fr.
 307. Relief de l'Ouest-Suisse, éch. 1 : 200 000, 54 × 54 cm., surhaussement 2 fois, limites : St-Blaise, Saanen, Martigny, Taninges, Chancy, Crêt-de-la-Neige, Champagnole. 25 fr.

POUR LES FÊTES

10. J. Bron, Les trois coups : comédies, 3 fr.
 62. G. Annen, Pour Noël, 12 saynettes, 3 fr.
 84. J. Bron, Trois p'tits tours, saynettes pour enfants de 5 à 11 ans, 3 fr.
 97. M. Nicoulin, Mystères de Noël, 2 fr. 50.
 80. Choix de M. Nicoulin, Poésies de Noël, 6 fr.
 255. M. Nicoulin, Noël, centre d'intérêt, 6 fr. 50.
 174. A Chevalley, A la Belle Etoile, saynettes et contes pour Noël, 3 fr.
 210. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, Noël (9 chansons), 4 fr.

Numerus clausus – es geht um mehr als die Studenten

1. Mit der Einführung eines Numerus clausus wird die Maturität als Ausweis für den freien Hochschulzugang entwertet. Die Mittelschulen sind von dieser Entwertung mitbetroffen, weil der Zutritt zur Hochschule von einer zweiten Selektion abhängig gemacht wird.

2. Eine Selektion, die nach Leistungskriterien erfolgt, verstärkt den Notendruck in den Mittelschulen, fördert einen unsinnigen Leistungsegoismus, führt zu einem einseitigen Fachdenken und gibt einem rücksichtslosen Konkurrenzdenken Auftrieb. «Die Zunahme jugendlicher Neurosen und psychosomatischer Krankheiten, der Selbstmorde, der Zeichen chronischer Überforderung beweisen, dass die Leistungsanforderungen bereits jetzt an der Grenze des Ertragbaren angelangt sind¹.»

3. Zulassungskriterien, die Maturanden aus Hochschulkantonen bevorzugen, schaffen neue Vorrechte der Herkunft und des Ortes, diskriminieren Studienanwärter aus Nicht-Hochschulkantonen und führen zu einer «schweren Belastung in unserem föderalistischen Staatswesen»².

4. Der Numerus clausus beeinträchtigt die traditionelle Freiheit der Studien- und Berufswahl. Der frei gewählte und verantwortete Hochschulzugang würde durch einen Berufsdirigismus abgelöst.

5. Zulassungsbeschränkungen führen zu einer Bürokratisierung der Hochschulaufnahme. Bei der Verteilung der Studienplätze gehen Bewerber, die sich aufgrund der sozialen Herkunft genügend Hartnäckigkeit leisten können (Nachhilfemassnahmen, Wartejahre, Beziehungen, Handel mit Studienplätzen, Gerichtsverfahren), als Sieger aus dem verwaltungsinternen Tauziehen hervor³.

6. Der Numerus clausus lässt Unzufriedene, Enttäuschte und Betrogene zurück, die gezwungenermassen eine andere als die gewünschte Studienrichtung einschlagen oder ohne Chance vor den Toren der Hochschule stehenbleiben. Viele sehen sich in eine Laufbahn gedrängt, die ihnen nicht die erwartete Entfaltung ermöglicht.

7. Die an den Hochschulen zurückgewiesenen Maturanden nehmen den Sekundarschülern und Lehrlingen Berufsplätze und Arbeitsplätze weg. Diese verdrängen wiederum Schüler und Jugendliche mit geringeren Chancen: Realschüler, Hilfsschüler, Sonderschüler, Ungelernte und Behinderte.

8. Hand in Hand mit der Einführung des Numerus clausus nimmt der Druck auf die Hochschulen zu. Die Studiengestaltung wird eingeengt, der Ruf nach der Reglementierung der Studiendauer wird laut, und die Autonomie der Hochschulen wird weiter abgebaut.

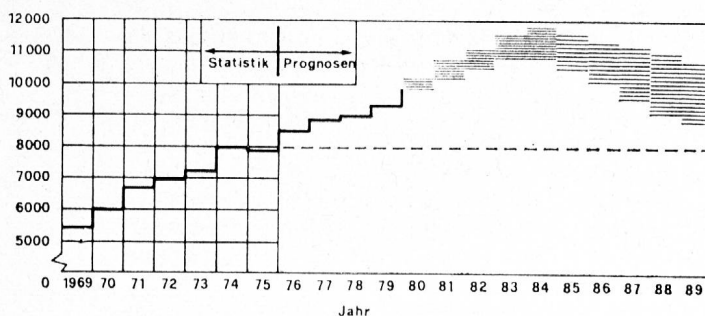
Franz Marty in Civitas 7/8 (März 1978)

¹ Gion Condrau, Warum ein neues Hochschulförderungsgesetz?

² Hans Hürlimann, in: Bulletin der Vereinigung schweizerischer Hochschuldozenten, Oktober 1977

³ «NZZ», 4./5. 6. 1977

Anzahl Maturanden (Schweizer und Ausländer):



Die Maturandenwelle der achtziger Jahre kommt. Werden diese Maturanden einen Studienplatz finden, kann ihnen eine andere sinnvolle Weiterbildungsmöglichkeit angeboten werden oder sollten die «Überzähligen» schlicht und einfach abgewiesen werden? Dieser Grundsatzentscheid lässt sich nicht beliebig hinausschieben.

15. *On finance des recherches absolument absurdes, ce que l'industrie ne pourrait jamais se permettre.*

Premièrement cela n'est pas vrai. Une recherche dans le domaine, par exemple de la physique nucléaire, peut être complètement incompréhensible pour le profane. Ce n'est pas une raison pour affirmer qu'elle est absurde. Deuxièmement il faut distinguer entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Celui qui attend toujours de la recherche qu'elle rapporte immédiatement de l'argent, ne connaît rien au problème.

16. *Le Fonds national crée une caste de chercheurs.*

C'est exactement le contraire qui se produit. A quelques exceptions près, n'obtiennent des bourses que les chercheurs qui continuent leur formation en dehors de leur université.

Numerus clausus (NC)

17. *Depuis 1971 on parle de restriction à l'accès aux universités et de NC. On fait beaucoup de bruit pour rien à ce sujet.*

En 1971 on a dit que le NC pourrait être introduit dans les cinq à sept années à venir. L'année passée, on y a échappé que de justesse. Si seulement 25 étudiants en plus avaient voulu étudier la médecine, il aurait été introduit.

18. *Des restrictions à l'accès aux universités, telle que le numerus clausus, peuvent être évitées sans autre mesure fédérale.*

Même les cantons universitaires éprouvent des difficultés financières. Ils n'ont pas suffisamment d'argent pour augmenter leur capacité d'accueil. En outre, plusieurs d'entre eux n'ont plus augmenté le budget de leur université depuis quelques années et ne prévoient pas de le faire dans un proche avenir.

19. *Pour éviter un NC, il suffit de laisser aller les choses.*

Comment?

20. *Si l'on désire éviter le NC, faisons des listes d'attente.*

Ne peuvent se permettre d'attendre que les étudiants appartenant aux couches sociales supérieures. Par ailleurs, la liste d'attente équivaut à un NC.

Faire des économies

21. *La nouvelle LHR va à l'encontre des économies qu'ordonne le peuple.*

Les augmentations prévues par la nouvelle loi sont modestes et, proportionnellement, inférieures au nombre croissant des étudiants. La Confédération doit fixer des priorités. La formation à tous les niveaux doit rester la première priorité.

22. *Mais dans les années 30 l'on a dû faire des économies.*

C'est justement pendant cette période que l'on a encouragé la formation (prolongation de la scolarité obligatoire, etc.). Le haut

Ihr Einsatz ist notwendig
Ihre Spende willkommen
PC 30-11 442

Votre engagement est
indispensable, vos dons
seront bienvenus
CP 30-11 442

Aktionskomitee für die Förderung der Hochschulen und der
Forschung, PC 30-11 442.

Verwenden Sie den beigelegten Einzahlungsschein!

Ausschnitte aus dem HFG:

Zweck (Art. 1)

Das Gesetz bezweckt

- die Förderung der kantonalen Hochschulen und der Forschung;
- die Koordination des schweizerischen Hochschulwesens und der mit Bundesmitteln finanzierten Forschung;
- die Wahrung des freien Zugangs zu den Hochschulen in Zusammenarbeit mit allen Kantonen.

Grundsätze (Art. 3)

- Bund und Kantone sorgen für die koordinierte Bereitstellung, den wirksamen Einsatz und die wirtschaftliche Verwendung der Mittel für Hochschule und Forschung und berücksichtigen die kulturelle Vielfalt.
- Die Freiheit von Lehre und Forschung an den Hochschulen darf durch die Anwendung des Gesetzes nicht beeinträchtigt werden.

Grundsätze zur Forschungspolitik (Art. 19)

- Bei den Massnahmen zugunsten der Forschung sorgt der Bund namentlich für
 - die Koordination mit der Hochschulförderung, insbesondere die Einheit von Lehre und Forschung;
 - ein ausgewogenes Verhältnis von Grundlagenforschung und angewandter Forschung;
 - die Berücksichtigung der Bedürfnisse der Gesellschaft, insbesondere der Wirtschaft;
 - die internationale wissenschaftliche Zusammenarbeit;
 - einen den Bedürfnissen entsprechenden Ausbau der wissenschaftlichen Hilfsdienste, insbesondere der Dokumentation.
- Er berücksichtigt dabei die ohne Bundeshilfe durchgeführte Forschung in der Schweiz.

Ein neues Organ:

Regierungskonferenz für Hochschulfragen

Grundsatz (Art. 50)

Die Regierungskonferenz sichert die Zusammenarbeit von Bund und Kantonen auf dem Gebiete des Hochschulwesens und der Forschung.

Befugnisse (Art. 51)

- Die Regierungskonferenz entscheidet über
 - die Ziele und Planungsgrundsätze für das Hochschulwesen;
 - das Studienplatzangebot an den einzelnen Hochschulen;
 - die Richtlinien über die Zulassungsbedingungen;
 - die Zuteilung von Studienplätzen;
 - die Festlegung der für die Betriebsbeiträge anrechenbaren Höchstbesoldungen des Lehr- und Forschungspersonals.
- Sie unterbreitet das Mehrjahresprogramm dem Bundesrat und den kantonalen Regierungen zur Genehmigung.
- Sie beantragt
 - die Anerkennung neuer Hochschulen und selbständiger Hochschulinstitutionen;
 - die Gewährung von Beiträgen an Planungskosten;
 - Massnahmen zur Sicherung des Studienplatzangebotes.

niveau actuel de formation et le label mondialement connu de la qualité de notre travail, nous les devons à la génération précédente qui avait vu juste. Notre niveau de vie serait à coup sûr plus bas si alors nous avions économisé sur le dos de la formation.

23. Le financement nettement augmenté aboutit à une expansion des universités qui ne correspondra plus aux besoins des années 90.

Les crédits d'investissement n'augmenteront que très peu ces prochaines années. Actuellement, le taux d'encadrement de chaque étudiant est faible. Il manque des places de laboratoire, etc. De ce fait, si le nombre des étudiants diminue effectivement, chaque étudiant pourra étudier dans des conditions cette fois normales.

24. Il nous faut une phase de consolidation.

Celui qui affirme consolidation, veut en réalité maintenir les subventions au niveau actuel. Il devrait parler, s'il est honnête, d'une régression de la formation, car le nombre des étudiants augmente.

Formation universitaire / formation professionnelle

25. De toute façon, l'université ne signifie rien pour le fils d'ouvrier. Il n'a pas de chance d'y accéder.

La proportion des enfants de travailleurs a doublé pendant ces douze dernières années. Mais il est encore trop faible. Il faut encore faire des efforts en ce sens. Des exigences supplémentaires ou un NC ne pourraient justement que nuire à ces étudiants, car ils doivent souvent subvenir eux-mêmes à leurs besoins en dehors de leurs études.

«Die Frage, die wir uns heute stellen müssen, heisst: Sind wir zu Opfern bereit, damit unsere Kinder die gleichen Ausbildungschancen wie wir haben, oder wollen wir beim grössten Wert unseres Volkes, bei der Ausbildung, sparen?»

Professor Fleiner an einem Podiumsgespräch zum HFG.

Argumente für das HFG

- Das neue Gesetz gibt der Bildung neue Priorität** und wendet mehr Mittel für Hochschule und Forschung auf als das alte. Diese Mittel übersteigen aber prozentual die steigenden Maturandenzahlen nicht. Vor allem ermöglicht es den sinnvollen und sparsamen Einsatz der Mittel durch Zusammenarbeit und Koordination.
- Das neue Gesetz stärkt den Föderalismus.** Einerseits stellt es neu auch die Bundeshochschulen unter die Koordination mit den Kantonen. Andererseits vermeidet es eine Zerreihsprobe zwischen den Kantonen mit und denjenigen ohne Hochschule. Es will den Numerus clausus vermeiden und damit verhindern, dass es zu ungleichen Bildungschancen und damit Ungerechtigkeiten kommt.
- Das neue Gesetz beachtet den Sparauftrag des Wählers.** Es wird nämlich nach ihm kein automatisches Wachstum der Bundessubventionen geben. Alle Kreditbegehren müssen koordiniert und von den eidgenössischen Räten genehmigt werden.
- Das HFG ermöglicht gezielte Förderung der Forschung,** die unser Land und unsere Wirtschaft braucht, um international konkurrenzfähig zu bleiben.

SLV
SPR
VSG

Ja zum HFG

Oui à la LHR

A PROPOS DU DERNIER COURS DE RECYCLAGE

Réunies dans un pavillon désaffecté à Nyon, treize maîtresses enfantines, dispensées de leur enseignement, ont été joyeusement catapultées dans ce cours par le dynamisme des animatrices.

Plaisir de se retrouver en groupe, d'échanger des idées, d'acquérir et de consolider des notions nouvelles.

L'esprit libéré de tous soucis inhérents à la tenue d'une classe enfantine, nous avons eu la possibilité de vivre pleinement cette semaine, intellectuellement et physiquement.

Au pas cadencé, l'animatrice et les participantes ont évolué sans pouvoir exercer entièrement la matière proposée, le temps imparti étant trop court. Dommage car la matière était très riche ! Les photocopies des exercices et le nouveau livre de gymnastique serviront de référence et pourront être consultés aisément. (Le paiement du livre était à la charge des participantes, pour quelle raison ?)

Le rythme a été maintenu pour aborder le programme de mathématiques 1^{re} et 2^e primaires. La structuration en était excellente. Les quatre avenues ont été présentées d'une manière logique et attrayante ; les enfants se sentent concernés grâce à la manipulation et découvrent les notions par eux-mêmes. Certaines notions, abordées en classe enfantine, sont reprises et consolidées par la suite ; c'est un véritable enseignement cyclique qui favorise l'assimilation. La manipulation et la découverte sont essentielles pour les enfants et devraient se retrouver dans toutes les activités, notamment dans les ACM.

Comme les enfants, nous avons éprouvé de vives sensations en manipulant divers matériaux. Par ce contact nous avons abandonné les concepts stéréotypés pour laisser libre cours à la créativité. Quel plaisir de créer selon son rythme et ses goûts !

L'attitude habile des animatrices a

UNE EXPÉRIENCE QUI NOUS MÈNE PLUS LOIN QUE L'ON PENSE

Une maîtresse enfantine et sa collègue primaire, ayant des enfants de 11 et 12 ans, bavardent devant des cafés bien fumants. La première cherche une idée pour sa collecte (il y a dix ans que les classes de la commune parrainent trois enfants de Haïti, la seconde pense que sa petite troupe n'est pas spécialement scolaire et aurait besoin de stimulants ! Et voilà, il n'en faut pas plus pour que l'idée germe et prenne corps : nous allons demander à nos classes respectives de bien vouloir préparer une chanson mimée à présenter à leurs camarades qui accepteront de verser quelques sous pour nos filleuls.

Pendant six semaines environ, avec l'aide d'une amie rythmicienne, grands et petits mettent au point une chanson de E. Jaques-Dalcroze « La Forêt verte ». Chacun doit être attentif et disponible pour qu'il se fasse du bon travail.

Bientôt nous constatons avec intérêt que les petits aiment à rencontrer les grands et leur demandent facilement de l'aide ou des conseils :

contribué à créer ce climat. Elles ne portaient aucun jugement sur les objets réalisés mais par contre n'étaient pas avares de conseils techniques.

Ce comportement correspond tout à fait à celui que l'on devrait avoir dans nos classes pour permettre à tous les enfants de s'épanouir.

Christine Ingold.

Germaine Böhlen.

Marie-Claire Chappuis.

— Veux-tu m'enlever ce caillou dans mon soulier ? — Merci !

— Tu crois que c'est vrai ce qu'il m'a dit...

Les grands de leur côté recherchent la compagnie des plus jeunes, certains s'étonnent de ce qu'ils font, viennent en classe enfantine voir leur travail, leur progrès, posent des questions souvent très pertinentes.

Les petits ont trouvé des alliés ; les grands ont aimé aider, conseiller, si bien que nos deux classes ont vraiment l'air d'une famille où chacun a trouvé sa place.

Cette expérience est toute simple mais elle nous a fait mettre le doigt sur une notion qui nous paraît essentielle :

la communication.

Favorisons toutes les possibilités de créer des liens entre élèves de tous degrés. Souvent, trop souvent, c'est l'indifférence qui l'emporte et c'est bien dommage !

Françoise Serra,

Marinette Oswald, Lutry.

Chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher

A la porte de Lausanne, le **Gros-de-Vaud** offre une région idéale au tourisme pédestre

Plus de 70 itinéraires balisés au départ de notre ligne !



La Chotte **JURA NEUCHATELOIS**

Entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Le Centre de vacances "La Chotte" à Malvilliers

tient ses locaux à votre disposition pour l'organisation de vos semaines "vertes", séminaires, camps de ski de fond ou de piste, camps d'entraînement, colonies de vacances, etc.

Prix forfaitaires avec pension complète. Pour tous renseignements, téléphonez au 038 33 20 66.

Composition du comité de l'Association des maîtresses enfantines et semi-enfantines vaudoises

Présidente : Françoise PAILLARD, Batelière 8, 1007 LAUSANNE.
Tél. (021) 26 17 54.

Membres : Aline SCHEERER, GOLLION, Marinette BRANDT, OULENS, Marie-Jeanne DELÉVAUX, LAUSANNE, Denise GENEUX, MOUDON, Michèle NIEDERER, CHESEAUX, Marie-Claire CHAPPUIS, NYON.

Quelques poèmes

Pattus, velus ; délicats ou lourdeaux ; colorés, brillants, légers ; tels sont les insectes que les enfants s'amuse à regarder avec curiosité et crainte parfois.

Il n'est pas toujours facile d'en trouver des descriptions poétiques. En voilà quelques-unes sous forme de comptines ou de courtes poésies, à la portée des plus petits, pour agrémenter nos leçons d'environnement.

Evelyne Vautravers.

L'Araignée

*Araignée grise
Araignée d'argent
Ton échelle exquise
Tremble dans le vent*

L'Araignée

*Sans être fantaisiste,
Je suis une trapéziste.
Sur mes huit pattes
Ça vous épate ?
Je cours sans danger
Le long de mon fil.
Je suis une araignée,
La reine des greniers,
Et dans ma toile
En forme d'étoile
Je gobe les mouches
D'un air tranquille.*

B. Vautravers.

Coccinelle

*Minuscule, rouge et bombée,
Venant du pays des foins,
Sur ma page claire est tombée
Une coccinelle à sept points.*

R. Gérard.

Coccinelle

*Je ris dans les bleuets,
Je mange dans les lis,
Je lis dans les œillets,
Je bois dans les narcisses.
Et couchée dans les citronnelles,
Je rêve si longtemps de bleu,
Moi, la petite coccinelle,
Que je deviens bête à Bon Dieu.*

M. Carême.

La Puce

*Une puce prit le chien
Pour aller à la ville
Au hameau voisin.
A la station du marronnier
Elle descendit.
« Vos papiers » dit l'âne
coiffé d'un képi.
« Je n'en ai pas. »
« Alors que faites-vous ici ? »
« Je suis infirmière
Et fait des piqûres,
A domicile. »*

Paul Clausard.

Ma Sauterelle

*Que tu es belle,
Ma sauterelle,
Verte et luisante.
Si tu ne chantes
Pas aussi bien
Que ton copain,
Le noir grillon ;
Si tu ne voles
(Bien moins frivole)
Pas aussi bien
Qu'un papillon,
A qui la faute ?
Mais toi, tu sautes
Beaucoup plus loin.*

B. Vautravers.

La Sauterelle

*Saute, saute, sauterelle,
Car c'est aujourd'hui jeudi.
— Je sauterai, nous dit-elle,
Du lundi au samedi.
Saute, saute, sauterelle,
A travers tout le quartier.
Sautez donc, mademoiselle,
Puisque c'est votre métier.*

Robert Desnos.

La Sauterelle

*Sauterelle au bord du champ,
Saute avec tes ailes vertes !
Sauterelle au bord du champ
As-tu des enfants ?
— J'en ai trois, quatre, cinq, six, sept,
Ils ont tous les ailes vertes !
J'en ai sept, huit, neuf, dix, onze,
En pension chez le grillon.*

Albert Caupenne.

Le Grillon

*Frottant ses pattes
Délicates
Comme un artiste
Violoniste,
Le grillon noir,
Par un beau soir,
Joue sa chanson
Dans le gazon.
Un bruit de pas
Venu là
L'ayant distrait,
Il se tait,
Sans remuer,
Reste muet.
Les pas s'en vont.
Le grillon,
Tendant sa chance,
Recommence.*

B. Vautravers.

La Chenille

*Rampant très prudemment
Le long des longues branches,
Une chenille blanche
S'avance en tâtonnement.
D'un coup, l'oiseau l'avale.
C'est l'ennui d'être lent.*

B. Vautravers.

Papillon

*Que cherches-tu ?
Es-tu perdu,
Beau papillon,
Qui voles en rond ?
Sais-tu comment
Moi, je retrouve mon chemin ?
Je crie « Maman »
Alors elle vient
Et tout va bien !*

Pimpanicaille

*Pimpanicaille,
Le roi des papillons,
En se faisant la barbe
Se coupa le menton.
Une deux trois de bois ;
Quatre, cinq, six de buis ;
Sept, huit, neuf de bœuf ;
Dix, onze, douze de bouse,
Va-t-en à Toulouse.*

Teo en Bateau

J. Capdevila et V. Denou. Hachette. 1977. Dès 3 ans.

Beaucoup de couleur, de détails dans le dessin, des textes très courts pour soutenir l'histoire, un album à raconter une première fois, car l'enfant y retournera souvent. Sa qualité principale, la grandeur des pages recouvertes entièrement par les dessins.

D. T.

Le Merveilleux Lit volant

A. Bröger et G. Kalow. Castermann. 1977. Dès 4 ans.

M. Durand n'arrive pas à dormir. Une idée lui remplit la tête. Il va construire un lit volant, avec quatre roues, des hélices, etc. Des tas d'aventures vont alors lui arriver qui se termineront bien grâce au lit volant.

Une illustration chaude, riche, originale, un texte court, clair, une idée farfelue, bien faite pour que l'enfant rêve. Plusieurs qualités qui font un très bon livre.

D. T.

Trois Petits Lapins

Patrice Harispe. Hatier Paris. 1977. Ill. : Patrice Harispe. Dès 5 ans.

Un livre d'éveil à raconter aux tout-petits. Il ouvre la porte à l'imagination et à l'expression orale. Les illustrations sont riches et suscitent la curiosité des enfants.

D. M.

Les Histoires farfelues de Papaski

Tomi Ungerer. Castermann. 1977. Dès 5-6 ans et plus.

Avec Tomi Ungerer, on sait que l'on sort des chemins battus... Alors très souvent je constate deux sortes de réaction : GÉNIAL ou ABOMINABLE... Je penche très nettement en faveur de la première, mais en étant conscient que ce genre d'album nécessite la présence d'un adulte auprès de l'enfant. Alors les histoires prendront toute leur signification.

H. F.

Le Jardin d'Antoine

Henriette Bichonnier. G. P. Paris. 1977. Ill. : Pierre Ferrier. Dès 6 ans.

Ce livre contient dix-huit contes destinés aux petits. Antoine est un jardinier merveilleux. Il possède la rose éternelle, apprivoise les nuages, fait voyager les arbres. Les enfants auront beaucoup de plaisir à visiter son jardin.

J. B.

Trip Trap Trap

Marcelle Vérité. Ch. Salembier. Coll. Farandole. Castermann. 1977. Dès 4 ans.

On connaît bien cette collection. Les dessins sont de bonne facture, mais sans grande originalité. Le texte est simple, d'une typographie aérée, adaptée aux premières lectures. Un album cartonné qui plaira aux enfants qui aiment les moutons et qui apprécieront de pouvoir lire une petite histoire illustrée.

D. T.

Les Quatre Saisons de Ranelot et Bufolet

Arnold Lobel. L'École des Loisirs. 1976. Dès 6 ans.

Ranelot et Bufolet sont deux animaux extraordinaires, ressemblant un peu à des grenouilles. Ils sont les acteurs d'aventures comiques mais pleines de suspense. Le livre est divisé en cinq chapitres indépendants les uns des autres. Les illustrations sont nombreuses et d'un style agréable, soigné, original. Le texte est simple, large, très lisible. C'est donc un livre de plus à retenir pour diversifier les premières lectures. Le niveau de l'illustration laisse, malgré tout, quelque peu pensif. Le style est net, l'exécution soignée, mais les couleurs sont assez ternes, pas très attirantes. Mais il ne s'agit, peut-être, que d'une question de goût.

D. T.

Chacun son Cadeau

Michel Butor. Hachette. Le Vert Paradis. 1977. Ill. : T. Kitada. Dès 6 ans.

Album de riche présentation pour les petits. Le grain du papier crée l'illusion du relief pour les très belles illustrations de Kitada que souligne un mini-texte de Michel Butor.

Un petit garçon imagine les cadeaux originaux qu'il confectionnera pour papa, maman, ses sœurs Toinette et Nicole et aussi pour son chien Jonas.

J. B.

La Petite Géante

Philippe Dumas. L'École des Loisirs. 1977. Ill. : Philippe Dumas. De 5 à 7 ans.

Les aventures nocturnes de deux poupées curieuses. C'est ce que nous propose cet album à raconter ou à faire lire aux petits.

Les illustrations sont originales, style « vieillot ». Le texte est bien adapté.

D. M.

Aurélien

Marie-Claude Monchaux. Magnard. 1977. Dès 5 ans, ou... ?

« Je suis un enfant adopté » est le sous-titre de ce nouveau livre de Marie-Claude Monchaux. Ainsi se trouve posé le premier problème de l'âge auquel on peut laisser ce livre dans les mains des enfants. Avant ou après 4 ans, liberté est laissée aux parents d'enfants adoptés qui utiliseront cet album pour aborder un sujet difficile. Il n'est plus nécessaire de présenter les dessins de Marie-Claude Monchaux, tout de finesse, de soin, de tendresse. La présentation du sujet, centrée sur Aurélien, est remarquable par la santé mentale qu'elle dégage. Tout est positif ou positif, mais sans fard, ni sensiblerie. Un très grand livre pour un très grand sujet. A voir de toutes façons !

D. T.

Les Petits Ours en Pique-nique

Coll. Le Jardin des Rêves. Hachette. 1977. Ill. : Willy Schermelé. Dès 6 ans.

Quelques épisodes de la vie de cinq oursons turbulents et drôles charment les petits enfants. Les illustrations très fines et expressives plaisent à tous. Le texte bien présenté est accessible au jeune lecteur.

M. C.

Il y a Deux Soleils chez les Tortupatons

Christian Grenier et Frédéric Clément. Grand Carré 1. Magnard. 1977.

Un grand album cartonné, dans une collection que vous connaissez déjà. Une histoire de science-fiction pour tout-petits. Le texte est large, aéré, facile à lire. Les illustrations sont agréablement colorées, modernes, soignées. L'imagination de l'enfant s'envole en soucoupe volante chez les Tortupatons, mais attention aux questions sur la différence du temps entre la planète Alpha et la Terre. Mais peut-être, les enfants de notre époque ne posent-ils plus de questions semblables ?

D. T.

Mousse et les Trois Brigands

Renée Legrand. Hachette. Bibl. Rose. 1977. Dès 8 ans.

Une petite fille appelée Mousse est enlevée par de vilains voleurs qui réclament une rançon. Grâce à son courage, à son esprit inventif et à l'amitié de sa souris Joséphine, Mousse retrouve enfin ses parents non sans avoir procuré au lecteur la joie des frissons.

M. C.

Les Inventions extraordinaires de Motimo et Batiba

Jacqueline Held. Editions de l'Amitié. G. T. Rageot. 1977. Dès 7-8 ans.

La collection « Ma Première Amitié » s'adresse aux jeunes lecteurs. Voici un « vrai » livre contenant peu d'illustrations, un texte en assez gros caractères, l'un et l'autre imprimés en bleu uniquement.

Les enfants suivront avec amusement les aventures de Motimo l'éléphant et de Batiba l'hippopotame. Ces animaux de tissu savent prendre forme réelle dans certaines circonstances avec la complicité de leurs jeunes propriétaires.

Ce livre convient à merveille au jeune lecteur désirant quitter l'album illustré sans toutefois se lancer dans un livre trop consistant.

D. M.

Jack Chercheur d'Or

Sid Fleischmann. Bibliothèque Verte. Hachette. 1977. Dès 10 ans.

Cette réédition s'inscrit dans la ligne des romans d'aventure typiques de cette collection. Jack, un garçon de 12 ans, et son valet de chambre partent en Californie chercher de l'or, pour aider une tante, ruinée, à payer ses traites. Le climat de la ruée vers l'or est bien décrit. Les personnages pittoresques et les situations scabreuses ne manquent pas. Le décor et la personnalité des principaux personnages font de ce roman un bon livre de détente.

D. T.

Les Biscuits d'Anatole

Lilian Hoban. Trad. Adolphe Chagot. L'Ecole des Loisirs, Paris. 1977. Dès 7 à 8 ans.

Voici un livre intéressant paru à l'Ecole des Loisirs.

Anatole le singe désire confectionner un cadeau de Noël. De catastrophe en catastrophe, il réussit pourtant à créer une jolie surprise.

Nous retrouvons un texte simple, amusant, dans la lignée de « Porculus » ou d'« Isabelle ».

A mettre de côté pour les fêtes de fin d'année 1978 !

D. M.

Les Contes de Potiron

Michèle Kahn. Ecole des Loisirs. 1977. Ill. : Arnaud Laval. Dès 8-9 ans.

Huit merveilleux contes où les légumes et fruits de nos jardins nous font part de leurs joies et tracas. Illustrations aux dominantes vertes et oranges. Textes de longueurs inégales, clairs, amusants, vivants et d'une très grande richesse poétique.

E. W.

Le Grand Almanach des 7/14

Dina-K. Tourneur. Castermann. 1977. Dès 9 ans.

Un almanach pour enfants. Tiens, quelle drôle d'idée ! Eh bien non ! Ce gros livre, fortement relié, se découpe en mois, avec une histoire se passant ce mois-là, des activités, des bricolages, une page pour les anniversaires, des poèmes ou des paroles de chansons, des recettes de cuisine. Ce livre se lit, se regarde, s'em-mène en promenade, se remplit de dates, s'utilise à la cuisine, au jardin, à la table de bricolage, etc. C'est un livre actif, que l'on se passe, que l'on commence où l'on veut, que l'on emploie plusieurs années.

Ah, j'oubliais ! Savez-vous pourquoi on dit poisson d'avril, de combien de minutes les jours croissent en mars, ou comment était le calendrier sous Jules César ? Tout bon almanach vous le dira. Et celui-là, c'en est un.

D. T.

Sarna, la Petite Danseuse balinaise

Jérôme Delcourt. Ed. G.P. Coll. L'Enfant et l'Univers. 1977. Dès 9 ans.

C'est à Bali, petite île paradisiaque située à l'est de Java que l'auteur conduira ses jeunes lecteurs. Découverte enrichissante au travers d'un texte attrayant et de très belles photographies. Sarna, petite balinaise, parle des coutumes de son peuple et surtout nous entraîne dans le monde mystérieux de la danse...

Un album merveilleux qui devrait avoir sa place dans toutes les bibliothèques de classe.

H. F.

Vacances irlandaises

Jackie Valabrègue. Hachette. Bibl. Rose. 1977. Dès 10 ans.

Guillaume et Catherine viennent de France, Betsy, Meg et Sara arrivent d'Amérique. Ils se retrouvent tous en Irlande pour passer leurs vacances d'été.

Que de jeux, de découvertes et d'aventures ils nous font partager ! Ce sont de merveilleuses vacances.

M. C.

Les Chats

R. Wolff et H. Braemer. Hatier. Coll. Couleurs de la Nature. 1977. Dès 10 ans et tous âges.

Ce livre répond au désir de ceux qui aiment les chats. Le lecteur y trouve non seulement les caractéristiques physiques et les standards des chats domestiques, mais aussi des annotations sur leurs comportements, leurs goûts, leur psychologie ainsi que des renseignements pratiques.

M. C.

César Poisson marseillais

Nicole Ciravegna. Magnard/Album Grand Carré 1. 1977. Ill. : Alain Leray. Dès 7-8 ans.

Les gobies sont de petits poissons très délégués qui ont élu domicile dans les boîtes de conserves et autres déchets qui encombrant le port de Marseille. L'un d'eux, le jeune César, fait la connaissance de Magali. La fillette tombe malencontreusement de la barque d'un pêcheur et découvre ainsi la pollution des fonds marins. A peine revenue à la surface, elle décide de nettoyer ce coin de port et de fabriquer pour les gobies de ravissantes maisons de galets. Très belles illustrations aux couleurs assez particulières.

E. W.

Le Prince noir

Philippe et Janine Saint-Gil. Souverain. G. P. 1977. Dès 9 ans.

Un garçon, un chat trouvé, les parents. De terribles affrontements vont surgir des rapports entre ces personnages. Le chat, Prince-Noir, prend une immense place dans la vie de Tristan, une place, qu'au début au moins, les parents ne réalisent pas.

On comprend mieux, à travers ces aventures, l'intimité entre un chat et un enfant. Les réactions de Tristan, finement observées et décrites, plairont aux jeunes lecteurs. Les réactions des parents aussi sont pleines d'intérêts et d'enseignements.

Une descente dans le « maelström » de la psychologie de l'enfant, du chat, de la famille, avec tous les éléments d'un bon livre.

D. T.

Bernard et Bianca : Au Secours de Penny

Margery Sharp. Trad. Olivier Séchan. Hachette Idéal-Bibl. 1977. Ill. : Annie-Claude Martin. Dès 10 ans.

Bernard et Bianca doivent surtout leur célébrité au dessin animé que Walt Disney a tiré de leurs aventures. Mais le livre, joliment illustré, a aussi son charme. Et le filon risque d'être bien exploité car on nous apprend que l'épisode présent « Au Secours de Penny » fait suite à « Les Sauveteurs ». Il y a donc beaucoup de chances que nous retrouvions Bernard et Bianca avant qu'il soit longtemps.

L'histoire en quelques mots. Elle se passe dans le monde des souris, un monde calqué sur la société américaine. Les dames souris sont en pleine crise d'émancipation et passent à l'action concrète. Laisant les mâles à leurs foyers, elles partent, miss Bianca en tête, à l'assaut du Palais de Diamant où une affreuse duchesse retient prisonnière une jeune orpheline, Penny.

J. B.

MAI 68 : DIX ANS DÉJÀ

L'on aurait déjà plus écrit sur le maelström de Mai 68 que sur la Révolution d'Octobre ou sur la Seconde Guerre mondiale. Et le 10^e anniversaire de cet embrasement verra s'allonger la liste des publications rappelant cet événement ou tentant d'en dégager la signification profonde.

Voici une année paraissait, sur ce sujet si abondamment traité, un livre original à maints égards : « En Mai, fais ce qu'il te plaît » (Ed. Stock, 345 pages, Fr. 25.20) de Maurice Grimaud, qui fut le préfet de police de Mai 68. La plus longue et la plus périlleuse période de troubles et de violences que Paris ait connue depuis la Commune ou le 6 février 1934 est donc évoquée par celui qui avait le souci du « maintien de l'ordre » dans la ville. La lecture de ce récit, illustré de 16 photographies, est passionnante, car c'est l'œuvre d'un homme de belle et noble stature et, aussi, d'un écrivain.

Alors qu'il n'a pas souhaité occuper ce poste, Maurice Grimaud va se trouver appelé à affronter d'écrasantes responsabilités face, pour quelque temps, à l'effacement du pouvoir et au désarroi des dirigeants politiques. Le 3 mai 1968, il est préfet de police depuis un an et demi, lorsque la police, sur réquisition du recteur, fait son entrée à la Sorbonne pour en entreprendre le dégagement ; elle n'y reviendra que le 16 juin pour en expulser définitivement les derniers occupants. *Entre ces deux dates*, écrit Grimaud, *allaient se dérouler les événements les plus étranges que Paris et même la France eussent jamais vécus. La violence y atteignit des paroxysmes, mais sans mort d'homme. La parole submergea les rues et les places, les amphithéâtres, les scènes de l'Odéon et d'ailleurs. Aux plus brutaux affrontements succédaient des périodes quasi idylliques où les chants et la poésie alternaient, dans des meetings improvisés, avec la phraséologie révolutionnaire la plus résolue. Le gouvernement de la France paraissait un théâtre d'ombres. Les déclarations officielles ne pas-*

Je défendais la citadelle assiégée, sans haine pour ses assaillants, sans complaisance pour ses défenseurs.

Maurice Grimaud.

Police : a toujours tort.

Flaubert - Dictionnaire des idées reçues.

saient plus la rampe. Les slogans sur-réalistes de Mai les faisaient soudain plus démodées que le latin.

Modération et courage

Dès le début, Maurice Grimaud se donne une consigne : faire son métier, mais éviter absolument l'effusion de sang. D'une part, il imagine sur quels lendemains un dérapage sanglant pourrait déboucher. D'autre part, ses convictions personnelles l'empêchent de donner totalement tort aux jeunes en colère qui tentent de déferler à travers Paris ou de se retrancher derrière leurs barricades. *Le sort voulait que je fusse à la tête de ceux qui devaient protéger la cité contre ses assaillants. Je percevais dans les rumeurs qui montaient de leur troupe juvénile plus d'un écho à mes pensées, mais je n'étais pas chargé de changer la société, seulement de défendre l'ordre dans la rue. Il fallait pourtant empêcher, dans leur intérêt et dans le nôtre, que ces jeunes hommes ne périssent sous les ruines du temple dont ils ébranlaient frénétiquement les colonnes. Y parviendrions-nous, nous les défenseurs de cette société contestée, sans devenir les fossoyeurs de leurs espérances ? Ne serions-nous que l'avant-garde armée de la grande revanche des bien-pensants... ?*

Dans les mois précédents, il s'était efforcé, mais en vain, de remédier à la situation absurde et intolérable de la circulation dans la capitale. *Mai 68 vint interrompre ma croisade... mais c'est bien de sa mauvaise circulation que j'ai tenté de guérir Paris, plus que de ses gauchistes qui, après tout, n'étaient pas si loin de mes idées quand ils commencèrent à brûler les voitures.*

Grimaud comprend et partage l'aspiration de bien des jeunes à une société plus juste et plus fraternelle et il est sévère pour le matérialisme des classes dirigeantes : *parlant de l'immense coupure qui s'est faite entre notre monde adulte et*

celui des jeunes, il écrit : C'est le malentendu infini de Mai. Il remontait bien au-delà de ce printemps, et si je percevais peut-être mieux que certains la faille qui s'élargissait entre ces deux sociétés, c'est que, plus d'une fois, depuis dix ans, j'avais ressenti un étrange malaise en pensant à ce qu'aurait pu être le destin de ce pays arraché à son déclin par le général de Gaulle, et à ce qu'en faisaient des gestionnaires trop complaisants envers ses nouveaux occupants, les maîtres de l'argent... Je voyais trop souvent, autour de moi, la déférence dont les pouvoirs publics entouraient les détenteurs de la fortune et cette course éperdue et médiocre à l'enrichissement.

Probité intellectuelle donc, de ce haut fonctionnaire, mais aussi courage physique. Au plus fort de l'émeute, il lui arrive de quitter la salle de commandement pour arpenter le Boul' Mich' en ébullition et dialoguer avec les manifestants. Il ne sera jamais injurié, ni molesté, mais son ministre lui demandera de renoncer à prendre de tels risques.

Courage moral également. A fin mai, déplorant certaines pratiques brutales en usage dans la police, il décide d'écrire une lettre personnelle à chacun des 25 000 agents. Il faut lire ce texte admirable, bien pensé et bien écrit, net mais nuancé, mettant en garde ses destinataires contre les excès de l'emploi de la force. Je ne puis en citer que le dernier tiers : *Dites-vous bien et répétez-le autour de vous : toutes les fois qu'une violence illégitime est commise contre un manifestant, ce sont des dizaines de ses camarades qui souhaitent le venger. Cette escalade n'a pas de limites. Dites-vous aussi que lorsque vous donnez la preuve de votre sang-froid et de votre courage, ceux qui sont en face de vous sont obligés de vous admirer même s'ils ne le disent pas. Nous nous souviendrons, pour terminer, qu'être policier n'est pas un métier comme les autres ; quand on l'a choisi, on en a accepté les dures exigences mais aussi la grandeur. Je sais les épreuves que connaissent beaucoup d'entre vous. Je sais votre amertume devant les réflexions désobligeantes ou les brimades qui s'adressent à vous ou à votre famille, mais la seule façon de redresser cet état d'esprit déplorable d'une partie de la population, c'est de vous montrer constamment sous votre vrai visage et de faire une guerre impitoyable à tous ceux, heureusement très peu nombreux, qui par leurs actes inconsidérés accréditeraient précisément cette image déplaisante que l'on cherche à donner de nous.*

Cette lettre lui sera reprochée et certains dirigeants envisageront à cette occasion le remplacement de Grimaud par « un préfet à poigne ». Il ne s'en soucie

guère et conclut ainsi le chapitre consacré à cet incident : *Je sens, jour après jour, que le pays peut, à tout moment, basculer dans les pires aventures. Les problèmes de carrière et les petits calculs pour ne pas se compromettre deviennent singulièrement dérisoires. Alors on va à l'essentiel et l'on est seul pour en décider. C'est un sentiment que je suis heureux d'avoir connu.*

Un écrivain de talent

Enfin, cet homme de devoir, si profondément humain, est aussi un écrivain de talent :

Le 2 mai, les agitateurs (de Nanterre) se rassemblèrent désemparés dans les cours désertes, puis, prenant leur vol de migrants dans le ciel lisse de mai, allèrent s'abattre dans un grand bruissement d'ailes, annonciateur de tempête, sur l'innocente Sorbonne. Le destin était scellé.

Le ministre de l'éducation nationale est au seuil de l'effondrement. *Depuis des semaines maintenant, il était ce capitaine sur la passerelle de son navire sans gouvernail ni compas qui affrontait une mer déchaînée avec un équipage fou et des officiers paralysés.*

Évoquant la mort de Charles de Gaulle, de Georges Pompidou et de Christian Fouchet, ministre de l'intérieur, et les dissentiments qui auraient pu les séparer, Grimaud écrit : *La mort, indifférente à ces querelles, qui pourtant ne sont pas médiocres, les réconcilia à sa façon, cruelle et simplificatrice, en les emportant tous les trois, à si brefs intervalles qu'à peine avons-nous perçu les larges mouvements de la faux qui les coucha, l'un derrière l'autre, dans la tombe.*

Chargé de faire évacuer l'Odéon, il est à 9 heures sur place pour contrôler l'opération. *Je fais les cent pas sur la place vide, regardant la façade silencieuse du théâtre, avec son bariolage de drapeaux rouges et noirs et d'inscriptions héroïques ou farfelues qui, tout à l'heure, vont disparaître. Chacun paraît dormir à l'intérieur. Je ne peux m'empêcher d'éprouver un petit serrement de cœur à la pensée que c'est moi, dans un instant, qui vais donner l'ordre de chasser cette troupe hétéroclite qui a joué pendant un mois, à guichets ouverts, la farce dérisoire de nos contradictions. Je me souviens que j'y avais vu, il n'y a guère, « Maître Puntilla et son Valet ». Comme le héros de Brecht, notre société a deux langues : dans l'ivresse de Mai, elle était généreuse, refaisait le monde, donnait à chacun sa chance ; dégrisée, elle veut que reprennent le travail, l'ordre, le respect des va-*

leurs établies, et que tous ces fous qui avaient cru aux temps nouveaux retrouvent le chemin de l'école et de l'usine.

* * *

Au soir de la journée du 30 mai, qui verra plusieurs centaines de milliers de Français défilés en cortège sur les Champs-Élysées pour clamer leur soutien à de Gaulle, Grimaud, qui ne participera pas à cette manifestation car il en mesure toutes les ambiguïtés, écrit ces quelques phrases qui constituent sans doute l'une des meilleures conclusions à

donner à nos réflexions sur les tumultes de 68 : *Et puis, je voyais avec peine, comme Mai s'éloignait, s'installer le mépris et l'arrogance sur les débris de la peur. Dans ce grand cortège du 30 mai, le meilleur avait côtoyé le plus contestable... L'ordre, certes, allait revenir, et c'était bien, mais il ne fallait pas que soient étouffées les voix qui avaient pendant trente jours appelé la naissance d'un monde plus juste, moins oppressif. La France de l'ordre ne devait pas fermer ses oreilles aux cris de sa jeunesse, sinon tout recommencerait un jour...*

René Jotterand.

LA PAROLE EST AUX HISTORIENS

La Suisse romande de 1900 à nos jours

Le nouveau cahier de l'Alliance culturelle romande est consacré à l'histoire de nos cantons suisses de langue française. Il a été composé par Roland Ruffieux, professeur aux Universités de Fribourg et Lausanne, et Weber-Perret, président de l'Alliance culturelle romande. Les cahiers de cette association ont parlé à plus d'une reprise des poètes et des écrivains, des peintres et des sculpteurs, des architectes, des musiciens ; cette fois-ci, il fixe notre attention sur les historiens dont la réputation, souvent, dépasse nos frontières. « La parole est aux historiens » est un ouvrage collectif qui ne recense pas, bien sûr, tous nos historiens mais qui présente plusieurs chapitres dont les auteurs sont préparés par leurs recherches à tel ou tel aspect particulier.

Le sujet retenu, « L'histoire et l'historiographie romande au XX^e siècle », vise à renseigner un public cultivé sur l'état d'une question, à l'inciter à la lecture d'autres ouvrages. L'histoire tout court a la plus belle part, l'historiographie consiste à fournir des références.

Si les historiens de métier sont de plus en plus des spécialistes, rarement des artistes, s'ils ne se livrent qu'avec réticence à des essais d'interprétation synthétique, il faut reconnaître qu'ils ont suscité un véritable renouveau de l'histoire nationale évoquant plus qu'autrefois la chair de la vie. Ces historiens rencontrent ainsi un large public qui s'intéresse à ce qu'on pourrait appeler le passé concret. Nous le constatons dans le réjouissant développement des sociétés cantonales d'histoire. Dans un état de civilisation aussi fiévreux, les journalistes, les politiciens, les hommes de lettres puisent sans cesse dans l'arsenal historique.

Les étapes de ce cahier sont :

— **Les grands moments contemporains**, avec, notamment, des articles de Roland Ruffieux et Bernard Prongué ;

— **L'Europe et le monde vus par des Suisses**, avec Denis de Rougemont et Jacques Freymond ;

— **Les histoires spécialisées**, avec Henri Meylan et Jean-Daniel Candaux ;

— **Le génie du lieu**, avec Jean-Pierre Chuard, Marcel Rérat, Paul-Louis Pelet ;

— **des Questions à des historiens du XX^e siècle**, avec, entre autres, Alfred Berchtold ;

— **des Réflexions sur l'histoire**, où nous trouvons François Jeanneret, Henri Perrochon et Weber-Perret.

Ces étapes ont été choisies parce qu'elles formaient un voyage dans l'histoire de notre temps. D'autres voyages sont possibles. Les auteurs ont joui de la liberté de dessiner le paysage comme ils l'entendaient, ils ne le voient pas tous de la même manière.

De la révolution à nos jours, les hommes ont passé par tant de conceptions de la société et de l'histoire qu'ils s'abandonnent au scepticisme, qu'ils ne voient rien d'autre, de solide, de vrai que le niveau de vie. A cela s'ajoute, pour les Européens, le misérabilisme. Espérons que le lecteur trouvera dans ce cahier une graine d'espoir.

Prix spécial pour les membres de la SPR : Fr. 20.— (au lieu de Fr. 30.—).

Commande auprès de : Alliance culturelle romande, M. Weber-Perret, 39c, av. de Bel-Air, 1225 Chêne-Bourg.

Le livre et la construction de la personnalité de l'enfant

MAREUIL, André, Casterman, Paris, 1977. 166 pages (Orientations/E3). ISBN : 2-203-2230-0.

« Nous sommes au siècle de l'enfant gâté, cela est grave. » C. Freinet.

Encore un livre où l'on parle de la contestation, de l'accès à l'autonomie, du sort à faire à la culture que lègue la société. En plein symbole de l'Edipe ! Quelles fins nouvelles donner à l'éducation ?

L'auteur veut y répondre en trois points :

1. A qui s'adresse-t-on ?
2. Qu'est-ce qu'on veut faire ?
3. Comment le fera-t-on ?

Direct, précis, incisif au niveau des questions, un peu moins clair au niveau des réponses...

Dans une introduction, l'auteur essaie de répondre aux deux premières questions et plus précisément : sait-on où est actuellement la jeunesse ? pourquoi manifeste-t-elle autant de réticences au moment d'entrer dans la vie ?

Mais l'essentiel du livre tentera d'abord une explication psychanalytique de ces divers phénomènes résumés ici sous le titre « Refus du discours du Père ».

André Mareuil pose immédiatement des jalons pour préciser sa position : « Contrairement à ce que croient tant de jeunes (et surtout certains de ceux qui prétendent les guider), le refus radical de la culture des adultes ne peut aboutir qu'à des expériences décevantes, un marginalisme sans espoir, pire encore. »

Il sera beaucoup question des adolescents mais le programme de lectures proposé vaudra, dit l'auteur, de la maternelle à la fin des études secondaires.

Car tout est rapporté au livre, aux multiples livres que tout au long de la vie l'enfant, l'adolescent et l'adulte sont appelés à lire, à manipuler, à aimer, à détester... et qui construisent la personnalité.

Le rôle du livre ? Méconnu malgré l'avalanche discontinue dont notre société est la victime.

Trois aspects de ce rôle :

1. D'abord son rôle, anciennement connu, pour la catharsis.
2. Mission nouvelle du livre en situation de crise, alors que les jeunes sont sollicités par des modèles de comportement multiformes, contradictoires, que diffusent les media.
3. Entrée possible, grâce au livre, dans

Pour une politique démocratique de l'éducation

LEGRAND, Louis, Paris, P.U.F., 1977. 295 pages. (Coll. Pédagogie d'aujourd'hui.)

Après Hameline et Dardelin : « La liberté pour apprendre, situation II, rétrospective sur un enseignement non directif », IRDP N° 9163, voici un autre bilan tout aussi accablant : l'école française est inadaptée !

La hiérarchie des emplois détermine toujours la hiérarchie des filières de formation et les contenus de ces filières.

Les réformes se suivent sans changer la face des choses parce qu'on n'a pas compris qu'une détermination claire des objectifs poursuivis est la condition préalable à toute réforme conduite raisonnablement et qu'il n'y a pas de choix éducatif sans un choix de valeur, c'est-à-dire sans l'imagination d'un mieux-être social réalisant les valeurs d'une philosophie ou d'une religion.

Les grandes réformes engagées en France depuis quinze ans l'ont toutes été dans une ambiguïté totale des objectifs. **Il y a toujours eu contradiction entre les discours et les actes.**

L'auteur prend des exemples pour étayer son argumentation : l'échec de

un réseau de valeurs esthétiques, au sens étymologique du mot (faculté de saisir et comprendre).

Si une certaine tendance à se tourner vers le passé est assez manifeste dans l'analyse d'André Mareuil, il est tout de même important de constater qu'il fait œuvre utile et certainement même œuvre de pionnier car il existe bien peu d'ouvrages traitant de la formation de la personnalité par le moyen des livres. Cet aspect est à prendre en considération car il ouvre un monde où la richesse est infinie.

Liberté dans l'éducation grâce à une information diversifiée et maîtrisée, un mot d'ordre qui est plus qu'un vœu de la part de l'auteur.

l'orientation scolaire, l'échec des classes de transition et des classes pratiques, l'ambiguïté des classes préparatoires aux brevets d'enseignement professionnel, la prolifération des examens — au mois de juin, la France entière passe ou fait passer des examens ! — les faux-semblants de la « participation », les innovations : mathématiques et français...

Ce livre est avant tout une remise en question du système hiérarchique français, cause de l'inertie en matière d'enseignement.

Réflexion quelque peu désabusée semblable-t-il et pourtant lucide, qui sait voir les fissures et proposer une démarche plus claire.

« Ce tableau que nous ne pensons pas noirci à l'excès nous rappelle qu'il n'a pas suffi de décréter obligatoire, laïc et gratuit l'accès au savoir pour libérer l'homme d'aujourd'hui. Il nous incite à quelque humilité... et surtout nous invite à nous interroger quant aux objectifs de libération humaine qu'on s'était proposés. »

Transports

Allaman-Aubonne-Gimel

Trait d'union entre notre région et la capitale.
Point de départ pour le Signal-de-Bougy.



**berner
oberland**

Centre de sports et de détente Frutigen

Pour camps d'école, de marche, de vacances et de ski (centre de ski Elsigenalp-Metsch, 2100 m d'altitude).

Information : Office du tourisme
CH-3714 Frutigen, tél. (033) 71 14 21

180 lits, surtout des dortoirs à douze et à six personnes, utilisation des installations de sports, avec piscine couverte et piscine chauffée à ciel ouvert, compris dans le prix de la pension.

RENCONTRES INTERNATIONALES DE JEUNES

NICE : 1^{er}-12 juillet 1978

Lieu : Centre artistique de rencontres internationales.

Thème : L'expression artistique picturale et l'animation socio-culturelle.

Programme : Exposés-débats, travaux de groupes, visites, excursions, spectacle.

Participants : Jeunes animateurs ou responsables de mouvements de 18 à 30 ans.

PRIX : Fr.s. 500.— (tout compris sauf le voyage).

Pour tous les jeunes Européens, remboursement de 50 % des frais de voyage en chemin de fer 2^e classe du domicile à Nice et retour par le trajet le plus direct.

AVIGNON : 17-28 juillet 1978

Lieu : Centre culturel de la Barbière.

Thème : Expression collective et animation socio-culturelle par la musique et le théâtre.

Programme : Exposés-débats, travaux en atelier, visites, excursions, spectacles.

Participants : Jeunes animateurs ou responsables de mouvements de 18 à 25 ans.

PRIX : Fr.s. 550.— (tout compris sauf le voyage).

Renseignements et inscriptions : Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, Office central pour la coopération culturelle internationale, 3, rue Récamière, 75341 PARIS CEDEX 07.

LES SESSIONS DU GRAIN

(Groupe de recherche et d'action sur les institutions)

L'AUTOGESTION AUJOURD'HUI

du samedi 1^{er} juillet à 10 h. 30 au dimanche 2 juillet à 16 h. 45

Cette rencontre de sensibilisation sera axée sur un échange d'expériences et une mise au point de quelques éléments particulièrement importants relatifs à l'autogestion. Cette session peut être considérée comme une ouverture sur le socialisme autogestionnaire.

AUTOGESTION - TRAVAIL EN GROUPE - VIE PERSONNELLE

du lundi 10 juillet à 10 h. 30 au samedi 15 dans la matinée

Possibilité pour un groupe de se prendre en charge, de fixer ses propres objectifs, d'organiser un travail communautaire réparti sur une semaine.

Les trois aspects de nos activités pour-

ront être abordés par l'ensemble des participants ou en sous-groupes :

1. Qu'est-ce que le socialisme autogestionnaire ? Ses fondements, ses références historiques. Théorie et pratique de l'analyse institutionnelle.

2. Comment un groupe fonctionne-t-il dans une perspective de participation : attitudes, communications, pouvoir et décision.

3. Peut-on préciser la dimension spirituelle ? Métaphysique. Méditation : exercices préparatoires.

Renseignements : GRAIN, Le PAS-QUIER, 2114 FLEURIER. Tél. (038) 61 11 66 entre 18 h. et 20 h.

Les deux sessions se dérouleront à FLEURIER.

Animateur : Henri Hartung.

Contribution financière en fonction du salaire et des charges familiales.

La revue de sciences humaines **OUVERTURE** vient de voir le jour. Elle a deux buts :

— **informer objectivement**, dans un esprit d'honnêteté intellectuelle ;

— **répondre aux aspirations de l'être humain** en ce temps de « l'exil intérieur » et du « vide existentiel », où le sentiment d'isolement et le sentiment que la vie est absurde sont devenus poignants.

Son fondateur, Christophe Baroni, définit l'esprit qui anime **OUVERTURE** par la parole d'Hölderlin : « Nous ne sommes rien ; c'est ce que nous cherchons qui est tout. »

L'abonnement coûte 10 francs par an et donne droit aux quatre numéros de l'année en cours. Pour s'abonner ou pour recevoir des renseignements plus précis, il suffit d'écrire à Christophe Baroni, 5, rue Maupertuis, 1260 Nyon.

Au sommaire du premier numéro :

— Marie-Claude Leburgue, « Cendrillon » ;

— Roland Jaccard, « La caution du fou à l'ordre psychiatrique » ;

— Thomas Szasz, « L'arrière-plan historique de la psychiatrie soviétique » ;

— Robert Brêchet : « L'espace et le temps dans l'écriture ».

— Prof. Carl-A. Keller, « Qu'est-ce que la mystique ? » ;

— Robert Pagès, « Accepter sa solitude » ;

— Christophe Baroni : « Le psychanalyste face à l'occultisme et face à la parapsychologie » ;

— et les rubriques éducation, morphopsychologie, psychosomatique, livres récents.

Pour une annonce
dans l'« Educateur »

une seule adresse :

**Imprimerie
Corbaz S.A.**

22, av. des Planches,
1820 Montreux.
Tél. (021) 62 47 62.



...DONC LE VOYAGEUR FUT SURRIS PAR L'averse. OÙ TROUVA-T'IL REFUGE ? PIERRE... BEN HEU DANS UNE AUBERGE... PAS DU TOUT VOYONS RÉFLÉCHIS. RELIS TON TEXTE À LA

AH LÀ LÀ TROUX SI C'EST LONG MS L'ÉTABLE DU BE... ALORS ? QUS PEU BEN... JE PIENS QUELLE BARBE L'ÉCOLE

ÇA N'EN FINIT PAS

VIVEMENT 4H10 QU'ON. SORTE

HÉ BROUCKS Y'A L'ÉQUIPE À JOJO QUI NOUS LANCE UN DÉFI. TU VIENS ?

ALLEZ VIENS

BEN, J'PEUX PAS ! J'AI MA GUITARE

4H15 ! TU EN METS DU TEMPS. ON VA ÊTRE EN RETARD. DEMAIN TU DIRAS AU MAÎTRE QUE TU DOIS PARTIR À 4H ! MONTE VITE.

BEN !

ÇA NE VA PAS, MON GARÇON. NON ÇA NE VA PAS DU TOUT. QU'EST-CE QUE CES GRATOUILLIS ? TU N'AS ABSOLUMENT PAS EXERCÉ CE QUE JE T'AVAIS DONNÉ LA DERNIÈRE FOIS. APPLIQUE-TOI SOIS CONCENTRÉ ! ALLEZ REPRENDS CES GAMMES ET TRAVAILLE-MOI CE PETIT DOIGT.

BEN... HEU...

IL DÉPASSE L'HEURE ON VA ÊTRE EN RETARD À L'ENTRAÎNEMENT.

ALLEZ FILE VITE ET NE TRAÎNE PAS AU RETOUR

OUI MAIS

BRAVO BROUCKSMOLL 30 MINUTES DE RETARD, C'EST DE MIEUX EN MIEUX. AU TROT TROIS TOURS DE TERRAIN. AH IL VA ÊTRE BEAU MON CHAMPIONNAT.

BEN... HEU...

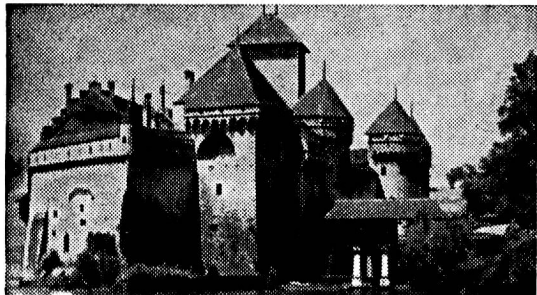
ALLEZ LES GARS GROUILLEZ-VOUS LES B ONT BE-SOIN DE LA PLACE

COMMENT ? C'EST PAS ENCORE FINI CES DEVOIRS ? C'EST SCANDALEUX DE CHARGER AINSI DES MÔMES & LE SOUPER EST PRÊT, DÉPÊCHE-TOI

BEN... HEU...

MAIS QU'AS-TU CE MATIN ? DÉPÊCHE-TOI TU VAS ÊTRE EN RETARD

... DONC N... NOUS POS... BEN, HEU... PAS CONC... OUF ENFIN... QU'OVER L'ATTRIBUT DU TION ?... ANDRÉ... NON PAS DU TOUT... ASSIEDS-TOI... PIERRE



**VISITEZ LE FAMEUX CHÂTEAU DE CHILLON
A VEYTAUX-MONTREUX**

Tarif d'entrée : Fr. 1.— par enfant entre 6 et 16 ans.
Gratuité pour élèves des classes officielles
vaudoises, accompagnés des professeurs.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ZURICH ENGAGE :

**UN PROFESSEUR
D'ALLEMAND**

(Cours primaire : 10 heures - 1^{re} année secondaire
(6^e) : 4 heures. Initiation élèves secondaire : 3 heures.)

Méthode audio-visuelle.

Rentrée des classes : 5 septembre 1978.



**Société vaudoise
et romande
de Secours mutuels**

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement plus de 2500 membres de la
SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des
prestations complémentaires pour séjour en clinique,
prestations en cas de tuberculose, maladies
nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-
accident.

**Demandez sans tarder tous renseignements à
Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.**

TOUR DE GOURZE

Altitude 930 m.

But courses d'écoles

Reçoit les élèves depuis 50 ans - Belvédère idéal sur le
Léman et les Alpes - Accès facile par CFF depuis les gares
de Grandvaux, Puidoux ou Cully.

Restaurant au sommet avec prix spéciaux pour les écoles.
Fermé le lundi.

Famille A. BANDERET-COSSY - Tél. (021) 97 14 74.

VACANCES

Pour couple, à louer

appartement tout confort

à Albenga, à 5 minutes d'Alassio

Prix exceptionnel : Fr. 350.— par mois

Renseignements : tél. 29 60 97 après 19 h.

**VOUS!!! PÉDAGOGUES...
OFFREZ-LEUR**

un de leurs plus beaux souvenirs d'enfance

**LEUR COURSE D'ÉCOLE
AU
GORNERGRAT-ZERMATT**

avec coucher et lever du soleil sur le Cervin

Fr. 22.— par personne et par jour en demi-pension et petit déjeuner.
Logement en dortoir.
Souper aux chandelles.

Pour permettre la participation de chacun de vos élèves, certains étant
financièrement désavantagés, **nous vous offrons pour 10 élèves le
onzième gratuit.**

Renseignements et réservations :

M. Dupart - Hôtel Gornergrat-Kulm - 3920 Zermatt - Tél. (028) 7 72 19